

Les Amis du Sahara. Organe de l'Association Les Amis du Sahara. 1933/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

1933

comp.

128

PRÉFECTURE D'ALGER
DÉPÔT LÉgal

LES AMIS DU SAHARA

Organe de l'Association

“ Les Amis du Sahara ”



COLOMB-BÉCHAR

Bulletin Trimestriel

Janvier 1933

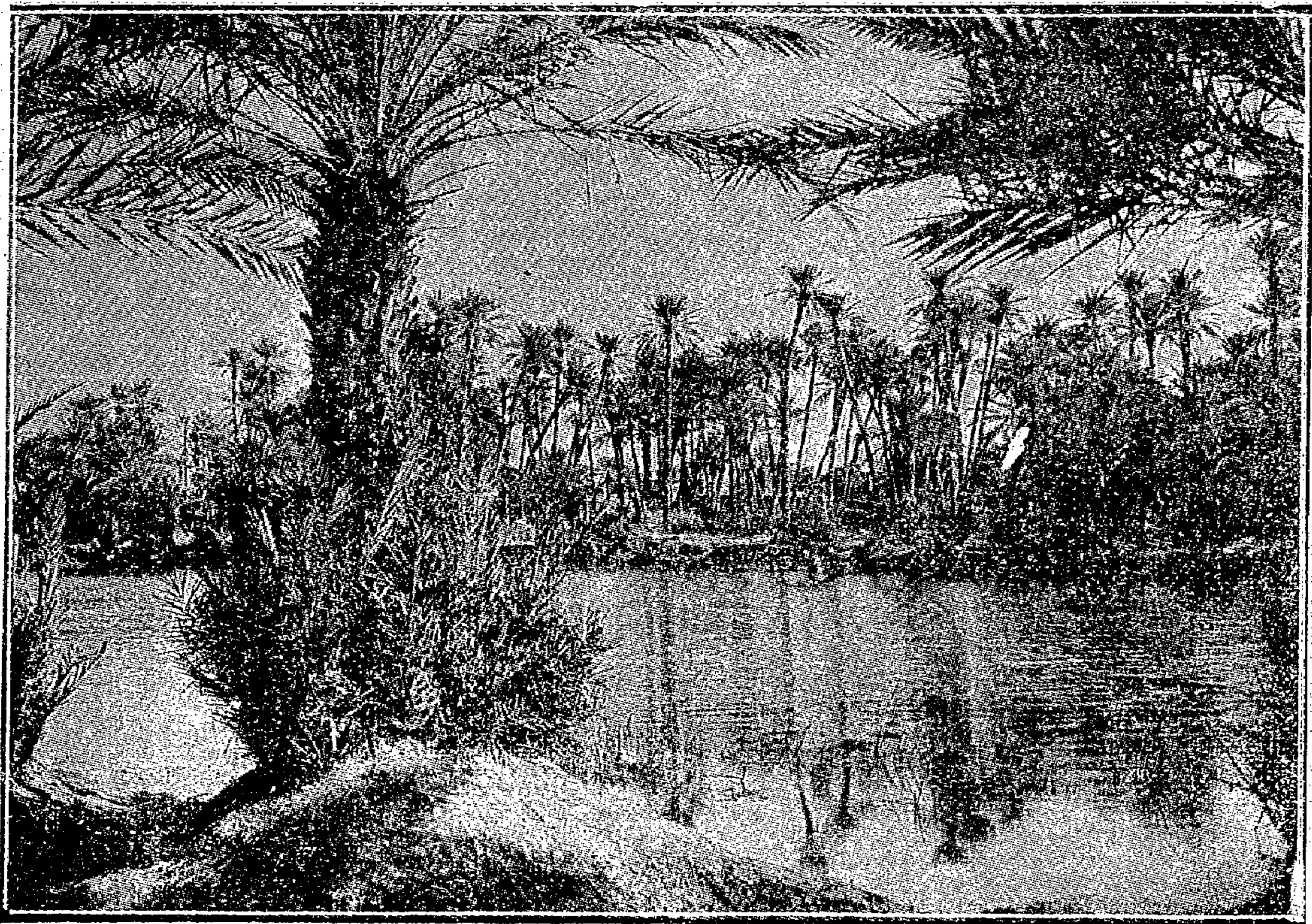
Pour tous Renseignements, s'adresser
au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION
14, Rue de la Liberté, Alger

To 84878

LES AMIS DU SAHARA

.....

Organe de l'Association
" Les Amis du Sahara "



COLOMB-BÉCHAR

Bulletin Trimestriel

Janvier 1933

.....
Pour tous Renseignements, s'adresser

au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

14, Rue de la Liberté, Alger

SOMMAIRE

- I. — LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES admis au cours du 4^e trimestre 1932.
- II. — LES FRANÇAIS AU SAHARA. — V. *Les Pacificateurs*, par le Capitaine LEHURAUX.
- III. — COMPTE-RENDU de la Réunion du 20 décembre du Conseil d'Administration de l'Association.
- IV. — « TOUGGOURT » Conférence par M. René POTTIER.
- V. — TOURISME AUTOMOBILE AU SAHARA.
- VI. — TOURISME AÉRIEN SAHARIEN. — Rallye de Pâques 1933.



LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES admis au cours du 4^e Trimestre 1932

MEMBRES BIENFAITEURS

M. HAWKINS Roy Francis, administrateur de société, 11, boulevard Victor Hugo, Alger.

MEMBRES TITULAIRES

COMPTOIR D'ECHANGES TRANSSAHARIENS, 15, place Hoche, Alger.

M. DELNEUFCOURT Eugène, représentant des Automobiles Berliet, 21, rue de Nancy, Oran.

M. RYF Ernest-Emile, propriétaire agriculteur, à Jean-Bart (près Alger).

M. MONDAIN Rémy, administrateur du Palais des Marchands, 1, rue Hanneloup, à Angers (Maine-et-Loire).

M. SARRIEN Pierre, conseiller de Gouvernement, chargé du contrôle des services administratifs des Territoires du Sud, demeurant Villa Descamps, chemin du Golf, Alger.

M. ALBERT Auguste, Villa la Mouette, Allée des Mesanges, à Montolivet (Marseille).



Les Français au Sahara⁽¹⁾

V. — LES PACIFICATEURS

Au moment où se poursuivaient ainsi les études tendant à l'occupation la plus économique possible des oasis du Tidikelt, du Touat, du Gourara et de la Saoura, notre situation vis à vis des Touareg était la suivante :

En octobre 1900 le vieil aménoukal des Touareg du Hoggar, AITAGHEL AG MOKHAMMED BSKA, instigateur du massacre de la mission FLATTERS et notre irréductible adversaire, avait cessé de vivre. L'Assemblée des nobles eut à élire un nouveau chef. Son choix se porta sur le fils aîné de la sœur cadette du défunt, ATTICI AG AMELLAL, alors que régulièrement, en respectant la tradition, il eut dû se fixer sur MOKHAMMED AG OURZIG, fils de la sœur aînée de l'aménoukal disparu.

Cette désignation contraire aux usages toujours scrupuleusement observés était symptomatique de l'état d'esprit des Touareg à notre endroit. ATTICI, qui avait joué un rôle actif lors de la tragédie de 1881, rôle particulièrement odieux puisque, avant de diriger l'attaque contre la mission, ce chef targui avait envoyé des émissaires au trop confiant colonel FLATTERS pour l'assurer de son amitié, ATTICI personnifiait le parti hostile à notre pays. C'était un homme énergique et courageux, mais aussi cruel et qui méritait bien son double nom :

(1) Voir nos précédents numéros depuis janvier 1932.

« *Léopard, fils de la Panthère* ». Ses pairs le savaient définitivement compromis vis à vis de nous; ils connaissaient la haine dont il était animé, haine qu'une blessure reçue au combat d'Amguid entretenait toujours vivace; ils étaient sûrs que leur nouveau chef ne temporiserait pas avec les infidèles et qu'il s'opposerait de toutes ses forces, jusqu'à la mort, à leur prise de possession du pays Hoggar dont le sol demeurerait jusqu'alors inviolé.

En somme, l'élévation d'ATTICI AG AMELLAL à la dignité d'aménoukal avait pour nous la signification d'un véritable défi. Néanmoins nous ne tentâmes aucune représaille. Bien mieux, l'officier qui commandait l'annexe d'In-Salah, animé d'un esprit de conciliation jugé plus tard excessif, fit des avances au nouvel élu qui répondit en ces termes insolents : « Si tu viens au Hoggar, je te détruirai par la force ou par la ruse; si tu empêches mes caravanes d'aller se ravitailler sur les marchés du Tidikelt, j'irai couper les palmiers des Oasis ».

Telle était la situation lorsque le chef d'escadrons LAPERRINE et le capitaine CAUVET prirent respectivement le commandement supérieur des oasis sahariennes et le commandement de l'annexe d'In-Salah.

Les deux officiers, qu'une étroite amitié liait depuis de nombreuses années, avaient des idées absolument conformes en matière de pénétration saharienne. En contact permanent avec les réalités, ils ne doutaient pas que la France serait tôt ou tard contrainte par les événements, plus puissants que les hommes, à étendre vers le sud l'occupation des oasis, occupation qui ne pouvait être une fin en soi, mais seulement le prodrome de l'emprise complète du Sahara. Notre pays occupait, au Nord

et au Sud, les deux bordures sahariennes; au centre se trouvait une région pour ainsi dire inconnue, tenue par une poignée d'hommes qui en interdisaient jalousement l'accès; cet état de choses ne pouvait, à coup sûr, longtemps durer et il était évident, pour des initiés comme LAPERRINE et comme CAUVET, esprits lucides qu'aucun mirage ne venait troubler, que nous serions mis bientôt dans l'obligation de pousser plus loin notre pénétration, malgré les préventions que notre présence au Sahara rencontrait dans les milieux politiques de la Métropole.

En France, en effet, la pénétration saharienne se heurtait à l'opposition d'adversaires de plus en plus nombreux. C'est avec beaucoup de peine que l'on avait pu obtenir le maintien de nos trois couleurs au faite des casbahs du Tidikelt et du Touat. Mais en les y laissant on entendait bien que, désormais, l'on ne parlerait plus d'expéditions militaires et que l'on maintiendrait l'occupation aux limites acquises. En définitive, en dépit des efforts patriotiques de bons Français à large vue, l'opinion publique était réfractaire, hostile même, à toute nouvelle opération au Sahara.

Cependant le commandant LAPERRINE et le capitaine CAUVET résolurent de préparer les voies à l'inéluctable destinée de leur pays dans cette contrée du continent africain, en utilisant leurs seuls moyens matériels renforcés du précieux concours de leur connaissance parfaite du désert et de ses habitants.

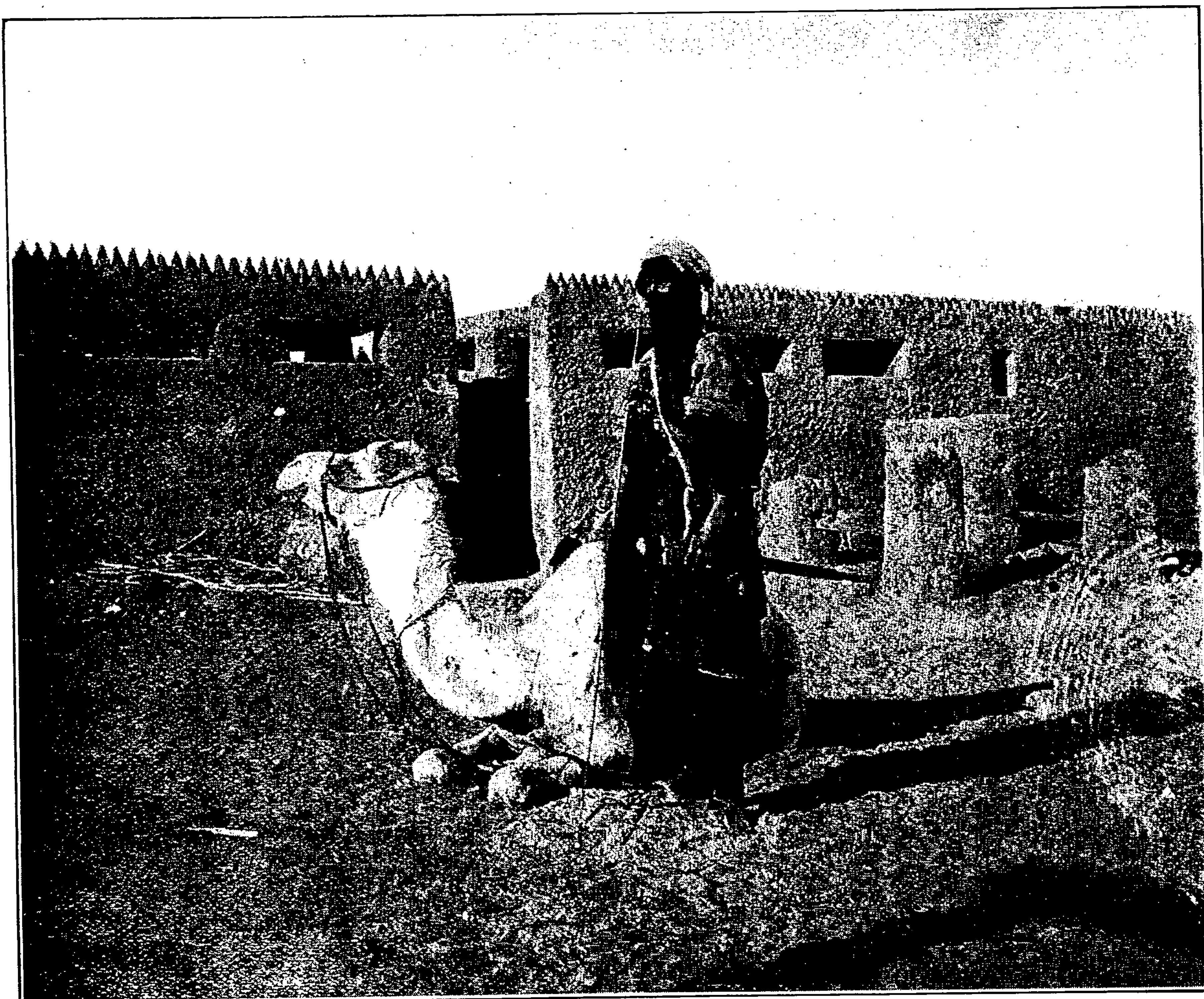
Les deux chefs s'ingénierent tout d'abord à recueillir le plus de renseignements possibles sur les dispositions réelles des Touareg, sur les forces dont ceux-ci pouvaient disposer, sur leur armement, et

ce qu'ils apprirent ainsi de source sûre ne pût que les encourager à poursuivre le programme qu'ils s'étaient tracé. Les Hoggars, en somme, étaient peu nombreux; les chiffres les plus forts indiquaient trois cents guerriers possédant peu d'armes à feu, mais animés tous d'une ardeur combative qui pouvait les rendre redoutables.

Le Commandant supérieur des Oasis aurait sans doute pu, sous sa responsabilité, lancer un contre-rezzou vers le Hoggar, car les directives qu'il avait reçues ne le lui interdisaient pas de façon formelle. Mais respectueux des désirs implicites du Gouvernement et sachant qu'en haut lieu on ne voulait pas « d'histoires », LAPERRINE se garda de toute manifestation qui eut pû être interprétée comme une marque d'hostilité par les Touareg. Il informa ceux-ci de ses intentions pacifiques en les avisant que nous les laisserions tranquilles chez eux si eux-mêmes ne commettaient aucune tentative répréhensible contre nos ressortissants des oasis. Les Touareg étaient prévenus en même temps que les marchés du Tidikelt leur seraient de nouveau ouverts lorsqu'ils auraient donné des témoignages certains de leurs bons sentiments.

Ni le commandant LAPERRINE, ni le commandant CAUVET ne se leurraient sur l'issue de cette intervention. Ils savaient bien que cette sorte de trêve ne pouvait être de longue durée avec des adversaires aussi perfides et orgueilleux que les Touareg, persuadés, depuis Tadjemout, de leur invulnérabilité.

De fait les gens d'ATTICI continuèrent leurs méfaits comme par le passé. Les caravanes qui passaient à proximité de leurs terrains de parcours étaient pillées sans merci. Nous voyant immobili-



Le Targui interprète Mohammed ben Messis (1904)

Collection du Capitaine LEHURAUX.

sés dans les postes et dépourvus de tout moyen de représailles, les Touareg se montraient de plus en plus audacieux, n'hésitant pas à multiplier leurs attaques jusqu'aux abords mêmes des oasis, pour regagner ensuite rapidement leurs repaires montagneux où ils se jugeaient à l'abri de toute atteinte. Ces agressions répétées mettaient la patience des officiers à rude épreuve; mais la consigne tacite continuait à être strictement observée et ces affronts demeuraient sans riposte comme sans châ-timent.

Cependant un incident banal allait précipiter les événements et mettre fin à une situation intolérable en nous ouvrant inopinément le Sahara touareg.

Au mois de mars 1902, une étrange nouvelle parvenait à In-Salah et mettait la paisible population de cette oasis en rumeur. Une femme, bien connue au Tidikelt et au Hoggar, métisse de père Châambi et de mère targuia de tribu noble, d'origine noble par conséquent, venait d'être dévalisée dans le Mouydir alors qu'elle se rendait au Hoggar avec une caravane de quelques chameaux. Cette femme, nommée FATMA OULT MESSIS, sœur d'un de nos fidèles goumiers, douée d'un courage viril, tint audacieusement tête à son assaillant originaire, ainsi qu'elle-même, de la noble tribu des Kel Rela. Comme elle protestait véhémentement contre l'injure faite ainsi à une targuia de noble extraction, son agresseur lui fit administrer le fouet par un esclave noir en disant : « Voilà le cas que je fais des Touareg nobles qui acceptent le joug des Français, ces Koufar (infidèles) maudits ».

L'affaire fit partout grand bruit au Sahara et causa une grande émotion parmi les Ksouriens des

oasis. On ne pouvait s'y tromper : ces voies de fait, si contraires aux traditions de respect à l'égard des femmes nobles, ces paroles haïneuses, étaient autant d'outrages à notre adresse. Il était urgent de sévir pour empêcher le retour de semblables méfaits; le prestige de la France l'exigeait autant que la sécurité de nos troupes, car les populations commençaient à critiquer ouvertement notre attitude expectante qui passait, à leurs yeux, pour de la pusillanimité. On trouvait notre patience excessive et on n'était pas éloigné de penser que la crainte s'était emparée de nous. Il était grand temps d'agir contre les Touareg devenus provocants et dangereux.

Depuis longtemps le commandant LAPERRINE et le capitaine CAUVET avaient compris que cette nécessité s'imposerait un jour et c'est pour y faire face avec succès qu'ils avaient tant préconisé l'institution des compagnies sahariennes.

Mais au printemps de 1902 ces unités n'existaient pas encore. D'autre part, on ne pouvait pas songer à utiliser les troupes régulières, Spahis ou Tirailleurs sahariens, pour des opérations au milieu du désert. Au surplus l'autorisation d'employer ces troupes aurait certainement été impitoyablement refusée. Il y avait bien les goums Châamba que le capitaine PEIN aurait volontiers lancés, sous son commandement, contre les hommes voilés, leurs irréconciliables ennemis; mais il fallait, ici encore, une autorisation qui n'aurait pas été accordée.

Le capitaine CAUVET ayant ainsi éliminé les moyens militaires normaux dont il disposait, ne renonça cependant pas à châtier les Touareg et il prit la résolution de constituer un groupe de méharistes uniquement composé de gens originaires des

tribus du Tidikelt. Le projet était hardi. Pour le concevoir en toute objectivité, il fallait la grande expérience saharienne et la sûreté de jugement que possédait le chef de l'annexe d'In-Salah. L'idée plut au commandant LAPERRINE qui la jugea, lui aussi, réalisable et donna à son collaborateur les ordres d'exécution indispensables.

Ce n'est pas sans difficultés que le goum pût être réuni. Chaque tribu devait fournir un contingent déterminé. Mais les hommes mettaient peu d'empressement à répondre à cet appel. Les Touareg inspiraient une telle frayeur à ces populations aux mœurs douces que les volontaires se montraient rares. On arriva néanmoins à rassembler une centaine de goumiers, mi-nomades, mi-sédentaires, qui s'étaient battus contre nous deux années auparavant et que l'on allait utiliser pour la première fois à notre service dans une expédition de guerre. Il y avait donc une réelle témérité à s'aventurer en pays inconnu, contre un adversaire redoutable, avec une troupe si peu sûre et ne possédant pas la moindre notion de la tactique et de la discipline militaires.

C'est au lieutenant COTTENEST que fût confié le commandement de cette troupe hétérogène à laquelle on adjoignit, pour l'encadrer, quarante Châamba ayant déjà donné des preuves de fidélité et de loyalisme. La mission du lieutenant, seul Français de son détachement, était de se rendre jusque dans le massif du Hoggar, d'entrer en relations avec les Touareg, d'exiger de ces derniers la restitution des prises récentes et, le cas échéant, de leur infliger une sévère leçon. En d'autres termes il fallait faire acte d'autorité quelles que pussent être les conséquences. Une telle mission exigeait

des qualités exceptionnelles. COTTENEST était l'officier qui répondait en tous points à ces exigences.

La reconnaissance quittait In-Salah le 22 mars 1902. Elle passait successivement dans les régions du Mouydir et de la Tifedest et atteignait le Hoggar sans incident. Partout, sur son passage, les Touareg avaient battu en retraite en direction de la Kou-dia, refusant le contact et se bornant à faire surveiller la marche du goum par de vigilants chouafs. Attitude nettement hostile qui corroborait les renseignements recueillis en cours de route, d'après lesquels les Touareg cherchaient à attirer les Français en un emplacement où ils pourraient avoir plus facilement raison d'eux.

C'est à environ 40 kilomètres au Nord-Ouest de Tamanrasset, aux abords de Tit, modeste centre de culture habité seulement par quelques familles négroïdes, que la rencontre se produisit.

Depuis le matin de ce même jour le lieutenant COTTENEST se savait suivi à assez longue distance d'une forte troupe de méharistes; aussi ne négligeait-il aucune précaution. Dans l'après-midi, avant l'arrivée à Tit, où le goum devait passer la nuit, l'officier faisait reconnaître par des patrouilles le village ainsi que ses abords. L'une de ces patrouilles, chargée d'explorer un ensemble d'élévations rocheuses auxquelles les indigènes donnent le nom de gour, revenait bientôt à toute allure pour annoncer un rassemblement de nombreux guerriers Touareg dissimulés derrière les berges de l'oued Tit et prêts à marcher contre le détachement.

Presque aussitôt débouchaient, des plis de terrain qui les cachaient jusqu'alors, plus de trois cents méharistes s'avancant en ordre au petit trot

de leurs montures. Le lieutenant n'eut que le temps de prendre ses dispositions et d'abriter son convoi au pied d'un monticule (gara) d'une quinzaine de mètres d'élévation. Il disposait à ce moment de 70 fusils seulement, le reste de son goum se trouvant en patrouille à plusieurs kilomètres dans des directions différentes.

Cependant l'attitude des Touareg ne paraissait pas agressive. Ils avançaient sans hâte, toujours en bon ordre, comme pour une parade. COTTENEST pensa même qu'ils venaient, non pour combattre, mais avec des intentions pacifiques, et pour bien leur démontrer que tel était également son désir, il se plaça ostensiblement devant ses goudiers, attendant, avant de décider quoique ce fût, que se manifestât plus nettement la pensée des gens du Hoggar.

Celle-ci ne tarda pas à se préciser. Sur le signal d'un coup de fusil les Touareg se précipitèrent en poussant des cris de guerre. Arrivés à proximité de la gara, ils mirent pied à terre et s'avancèrent, la démarche imposante, sans souci des vides qu'une fusillade nourrie causait dans leurs rangs. Bientôt le corps à corps s'engagea et les Touareg allaient peut-être devenir les vainqueurs de ce combat épique lorsque, sur un ordre de leur chef, les goudiers réussirent à se soustraire à l'étreinte de leurs adversaires et à se replier solidement au sommet du monticule. Déconcertés tout d'abord par ce mouvement rapidement exécuté, les Touareg reprirent néanmoins la lutte avec courage.

Après deux heures de combat, la petite troupe française allait se trouver en mauvaise posture lorsqu'elle fut heureusement renforcée par les patrouilles que le bruit des coups de fusil avait

alertées. Un flottement se produisit alors dans les rangs des assaillants. Profitant de ce désordre COTTENEST et ses braves se ruèrent contre leurs adversaires dans une lutte sans merci, homme contre homme, « brisant les armes sur les crânes », et contraignèrent les Touareg à se retirer rapidement en abandonnant leurs morts. Ils laissaient plus de cent des leurs sur le champ de bataille.

Le goum du Tidikelt avait remporté un beau succès. Mais le véritable vainqueur de cette journée du 7 mai était incontestablement l'officier, le lieutenant COTTENEST, qui, par son ascendant sur sa troupe d'une autre race, avait su lui communiquer sa foi inébranlable et donner à tous, adversaires compris, par sa courageuse attitude, une haute idée de la bravoure française.

Dès que la nouvelle de cette affaire parvint au Touat par un exprès envoyé par COTTENEST, le commandant LAPERRINE se mit en route de toute urgence emmenant avec lui le lieutenant REQUIN et ses Tirailleurs sahariens. Le commandant craignait une poursuite désespérée des Touareg et il voulait arriver à temps pour renforcer le goum. Ayant traversé, presque sans arrêt depuis Adrar, le Tademaït et le Tidikelt, le commandant des Oasis rencontra la reconnaissance COTTENEST dans le Mouydir, le 19 mai, à la grande satisfaction des goudmiers. Ceux-ci, fatigués et démunis de cartouches, eussent pu se trouver en état d'infériorité si les Touareg ressaisis s'étaient lancés sur leurs traces pour tirer vengeance de leur récente défaite.

Le combat de Tit méritait d'être signalé, dans cette étude, d'une façon particulière en raison de ses conséquences dont la portée fut considérable. L'échec des Touareg eut dans tout le Sahara un

retentissement qu'il est difficile d'imaginer. En un seul jour, après quelques heures de lutte seulement, le prestige accumulé depuis des siècles par les mystérieux hommes voilés, pillards redoutés du désert, venait de s'effondrer, atteint mortellement dans ses œuvres vives. Les meilleurs guerriers Hoggars avaient disparu. La montagne elle-même, cette invincible citadelle dont les Hoggars se montraient si orgueilleux, qu'ils croyaient inexpugnable, avait été violée par les Français et ceux-ci l'avaient traversée sans difficulté. Les Touareg ne s'y trouvaient donc plus à l'abri et, désormais, ils ne pourraient plus terroriser les populations paisibles des oasis et piller les inoffensifs caravaniers.

Le combat de Tit, en brisant la puissance des Hoggars, révolutionnait complètement les habitudes du désert. Il mettait fin à une époque qui prenait ses racines dans un lointain passé. Une ère nouvelle allait naître et la France allait pouvoir poursuivre dans la paix son œuvre humanitaire dans la région saharienne. Notre succès du 7 mai avait encore une autre signification. Il vengeait le massacre de la mission FLATTERS dans des conditions telles que notre susceptibilité nationale pouvait se montrer satisfaite et que nos adversaires n'avaient pas à rougir de leur défaite. D'eux-mêmes les Touareg étaient venus offrir l'expiation indispensable. Ils s'étaient battus bravement avec un magnifique mépris de la mort. L'honneur était sauf des deux côtés et rien n'empêchait maintenant que les adversaires de la veille se réconciliasent sans arrière-pensée.

L'affaire de Tit marque donc une date mémorable dans l'histoire de la pénétration française au Sahara. Il convient de rendre hommage à ceux qui

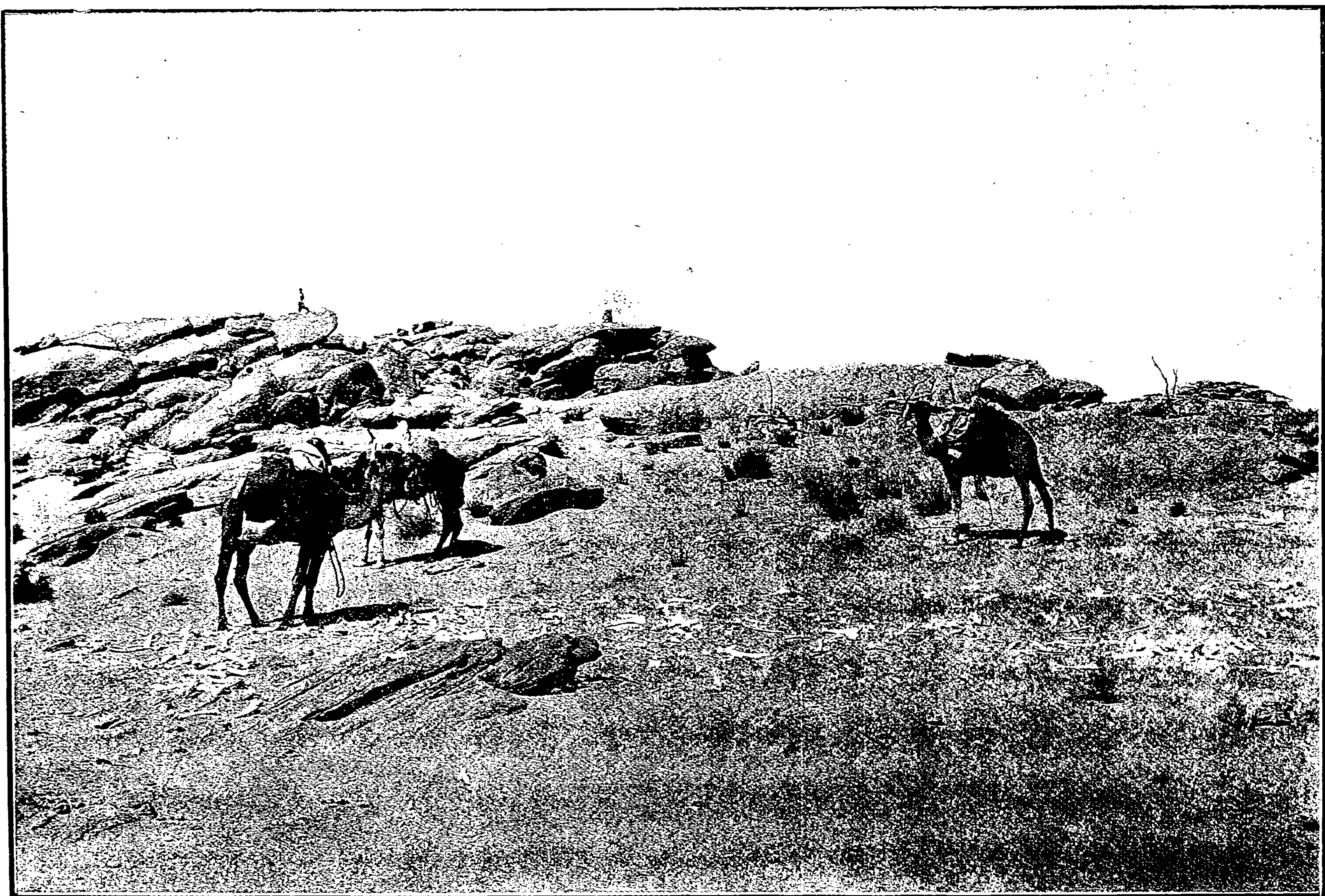
en furent les artisans : au commandant LAPERRINE qui couvrit de son autorité et de sa responsabilité les initiatives sahariennes de ses subordonnés, au capitaine CAUVET qui osa le geste nécessaire au maintien de notre prestige, geste d'autant plus méritoire et audacieux que le capitaine avait donné à COTTENEST tout son monde disponible et toute sa réserve de cartouches, demeurant à In-Salah avec quelques hommes seulement; au lieutenant COTTENEST enfin, exécuteur implacable des ordres.

CAUVET, COTTENEST, deux noms à inscrire auprès de ceux de LAPERRINE, de DE FOUCAULD et d'autres encore, au « Livre d'Or » des bons ouvriers de la France Africaine.



En dépit de l'importance des résultats du combat qui nous livrait le pays touareg, la nouvelle de notre succès ne dépassa guère les frontières sahariennes.

Dans les sphères officielles on apprit évidemment avec soulagement l'issue heureuse de l'aventure; mais on pardonnait difficilement les inquiétudes qu'avait provoquées l'initiative du chef de l'annexe d'In-Salah, avec l'autorisation de son chef hiérarchique du reste. Ces inquiétudes n'étaient d'ailleurs pas entièrement dissipées, car on craignait un retour offensif de l'ennemi. La réputation d'invincibilité des Touareg était si bien établie que, même dans les milieux les plus autorisés, on ne pouvait croire à leur déchéance définitive. On s'attendait à une réaction violente de leur part et, par suite, à des complications nouvelles analogues à celles qui illustrèrent la conquête des oasis et qui soulevèrent les vives critiques du Parlement. L'af-



Emplacement du combat de Tit

faire de Tit ne fut donc pas ébruitée. On oublia même de récompenser les vaillants combattants. Un grand voile fut jeté sur cet événement capital, qui, ainsi, passa pour ainsi dire inaperçu.

Mais l'histoire impartiale a rendu aux faits leur véritable valeur en considérant le combat de Tit comme l'un des plus beaux épisodes de la pénétration française en Afrique.

L'hommage officiel, plus lent, ne s'est manifesté qu'après trente années écoulées. Il n'en a pas été moins grand et émouvant. Le 15 janvier 1932, M. J. CARDE, Gouverneur Général de l'Algérie, en tournée d'inspection au Hoggar que jamais si haute personnalité n'avait encore visité, tint à inaugurer personnellement un médaillon à l'effigie de COTTENEST, mort au champ d'honneur pendant la guerre avec le grade de commandant.

Ce médaillon, scellé dans le roc de la petite montagne saharienne de Tit est un hommage de reconnaissance rendu par la Nation à l'officier vainqueur des Touareg et à ses braves goumiers.



La loi des finances du 30 mars 1902 et le décret d'application du 1^{er} avril portant création de corps spéciaux sahariens ne furent pas mis en vigueur immédiatement. Il fallut attendre qu'un autre décret déterminât les conditions d'organisation des nouvelles unités et ce n'est que le 1^{er} août de cette même année que parût ce nouveau texte. Celui-ci fixait à trois le nombre des « Compagnies des oasis sahariennes » en leur attribuant le nom de la région où elles devaient avoir leur portion principale : Tidikelt, Touat, Gourara.

A l'origine ces compagnies comprenaient en majorité des anciens spahis et tirailleurs sahariens, mais elles comptaient également dans leurs effectifs une certaine proportion de Châamba. Par la suite ceux-ci dominèrent et constituèrent bientôt les seuls éléments des groupes méharistes de ces unités. Les trois compagnies formaient un groupement homogène placé sous les ordres d'un même chef et ce chef, commandant supérieur des oasis sahariennes, était le chef d'escadrons LAPERRINE.

Avec cette magnifique troupe créée par lui et parfaitement adaptée à la vie du désert, composée de rudes guerriers dévoués et disciplinés, LAPERRINE allait pouvoir entreprendre l'œuvre qui a immortalisé son nom, la pacification du Sahara. Suivant sa propre expression il allait « passer de la manière forte à la manière douce » et étendre progressivement, sans bruit, sans tapageuse réclame, l'influence française dans toutes les parties du désert.

Après la sanglante défaite de Tit, les Touareg s'étaient retirés dans la Koudia et ne s'aventuraient plus au-delà de leurs montagnes. Cependant ils ne se résignaient pas à subir leur déchéance. Profondément atteints dans leur orgueil, ils se réfugiaient dans une farouche résistance passive, refusant de répondre à nos offres de conciliation et de paix.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi sans changement lorsqu'on apprit à In-Salah que des méharistes se rassemblaient aux environs du centre de culture d'In Amdjel, à l'instigation de l'aménoukal ATTICI, dans le dessein de surprendre la garnison d'In-Salah et de venger l'échec du 7 mai. Ce projet était insensé et voué à un désastre certain, mais il ne surprit pas le chef de l'annexe d'In-Salah qui

savait les Touareg décidés à toutes les extravagances pour tenter de retrouver leur prestige effondré.

Si cette troupe d'hommes résolus ne présentait aucun danger sérieux pour la garnison d'In-Salah, il n'en était pas de même pour les Ksouriens et les caravaniers. Il importait donc de la disperser au plus tôt et de la mettre hors d'état de nuire. Ce fut la première mission confiée aux méharistes de la compagnie du Tidikelt. Un groupe de 170 hommes, placé sous le commandement du lieutenant GUILLO-LOHAN, encadré de sous-officiers et de brigadiers français, partit d'In-Salah le 1^{er} octobre 1902 en direction du Hoggar.

Les Touareg, vivement impressionnés par les détails qui leur parvenaient sur cette troupe dont ils ignoraient l'existence, s'étaient empressés de fuir en laissant la route complètement libre. GUILLO-LOHAN ne rencontra personne. Les centres de culture d'In-Amdjel, d'Idelès, de Tarhaouhaout avaient été abandonnés précipitamment par leurs habitants. Les Châamba, plus encore que les goumiers de COTTENEST, inspiraient une crainte salutaire. Aussi le détachement put-il parcourir la Koudia du Hoggar et la contourner sans tirer un coup de fusil.

La reconnaissance GUILLO-LOHAN ne fut cependant pas inutile du point de vue politique, car elle confirma, aux yeux des Touareg, notre volonté de rester dans le pays et d'étendre notre domination jusqu'au Hoggar puis, par delà le Hoggar, jusqu'aux contrées soudanaises où flottait déjà le drapeau français. Cette tournée pacifique n'allait d'ailleurs pas tarder à donner d'intéressants résultats.

Depuis le désastre de Tit l'influence de l'aménoukal ATTICI, notre irréconciliable ennemi, avait

singulièrement fléchi. Un homme, MOUSSA AG AMASTAN, s'était levé pour combattre ouvertement les idées de son chef et avait réussi à détacher de celui-ci un certain nombre de ses partisans. MOUSSA, homme intelligent, à l'esprit clair, jugeait la situation sans issue pour les Touareg et préconisait la paix immédiate avec les Français. Le passage de la reconnaissance GUILLO-LOHAN vint renforcer son action. Bientôt le parti de MOUSSA AG AMASTAN devint assez puissant pour contrebalancer celui d'ATTICI à telle enseigne que l'aménoukal, se sachant trop compromis pour jamais recevoir l'aman, quittait le Hoggar où il ne se sentait plus en sécurité, et allait se réfugier à Djanet, en pays Ajjer.

C'est au début de l'année 1903 que MOUSSA AG AMASTAN offrit au capitaine CAUVET, chef de l'annexe d'In-Salah, d'intervenir auprès de ses contributeurs en vue de les amener à faire leur soumission à la France. MOUSSA envoyait même à In-Salah une députation chargée de protester de ses bons sentiments à notre égard, chargée peut-être aussi, par surcroît, de se rendre compte « de visu » de l'importance réelle de nos forces.

Cette démarche, qui laissait espérer une amélioration prochaine de nos relations avec les Touareg, méritait une sanction immédiate. Sur l'ordre du commandant LAPERRINE les marchés du Tidikelt furent de nouveau ouverts aux Hoggars. En outre, MOUSSA AG AMASTAN était officiellement reconnu comme aménoukal en remplacement d'ATTICI, destitué.

Au mois d'avril de la même année le commandant LAPERRINE entreprit sa première grande reconnaissance saharienne qu'il appela une « tournée géographique et diplomatique ». D'In-Salah il

se rendit à In-Zize en passant par le Mouydir et l'Ahnet oriental et il revint vers le Touat par l'Ahnet occidental. « Je pus me rendre compte, a-t-il écrit plus tard, de l'affolement dans lequel se trouvaient les Touareg depuis le combat de Tit et la tournée GUILLO-LOHAN ».

Comment allait s'y prendre le commandant militaire des oasis pour faire cesser cet affolement et ramener la confiance parmi ces populations aux abois ? Le grand saharien l'a révélé dans ses notes de route :

« La consigne, a-t-il écrit, était de bien accueillir les Touareg venus en curieux au camp, de les encourager à nous vendre des denrées diverses, des animaux de boucherie ou des méhara, mais sans rien exiger par la force, en laissant les gens absolument libres de vendre ou de ne pas vendre. De même, nous devions choisir les meilleurs pâturages, mais encourager les campements qui s'y trouvaient avant nous à y rester, à en user de concert avec nous, mais bien se garder de les poursuivre s'ils s'éloignaient de nous et même s'ils faisaient mine de s'enfuir ».

Arrivé dans l'Ahnet le commandant LAPERRINE installait son camp à proximité des tentes des Touareg Taïtoq et Kel Ahnet et il allait appliquer, à l'égard de ces nomades, la méthode « d'appriivoisement » dont il a précisé lui-même les grands principes.

« En me promenant, (lit-on dans les « notes de route ») j'essayais de me rapprocher des campements et d'entrer en relations avec les gamins en leur offrant du sucre, mais je n'eus pas de succès. Je leur produisais le même effet que s'ils avaient vu le diable en personne. Ils s'enfuyaient à toutes

jambes en poussant des cris de paon et disparaissaient sous les tentes.

« Il peut paraître étrange de me voir insister sur l'attitude de bambins de 5 à 12 ans; mais lorsqu'on prend le contact de populations nouvelles, l'attitude des enfants est le miroir de ce que pensent leurs parents. Ceux-ci peuvent dissimuler leurs vrais sentiments, s'incliner, se faire humbles devant la force par nécessité, mais ronger leur frein, avoir la haine de l'étranger au cœur et ne songer qu'à saisir la première occasion pour se couer le joug. Les enfants ont moins d'astuce; ils écoutent les conversations de leurs parents sous la tente, et s'ils se sauvent en poussant des cris à notre vue, c'est que l'opinion ne nous est guère favorable. Mais c'est par les enfants qu'on peut prendre et apprivoiser les parents. Je l'ai expérimenté plusieurs fois; on a chance de ramener à soi les récalcitrants, d'entrer en relations avec des irréductibles, gens chez lesquels on trouve souvent de vrais caractères. Il est assez difficile à un chef, à un officier dépositaire du pouvoir de faire des avances à un indigène qui boude, qui se tient à l'écart, qui est tout juste poli. Au contraire, rien n'est plus amusant et moins compromettant que d'essayer de mettre en confiance des enfants, de les questionner, de leur faire quelques petits cadeaux. Leurs mères suivent ce manège de loin. Quand vous passez près de la tente elles vous sourient, elles vous disent une phrase aimable, le père vous salue, et un beau jour il veut vous voir, vous remercier des bontés que l'on a eues pour ses enfants. La glace est rompue. De plus, l'enfant c'est l'avenir. Une tribu où la marmaille aime les officiers français, les considère comme des papas gâ-

teaux, est toute joyeuse de les voir séjourner dans les campements. Dans dix ans cette tribu aura tout un groupe de jeunes gens dévoués à nos idées. Elle est conquise ».

Cette méthode, profondément humaine, devait donner des résultats immédiats. Pendant le séjour du commandant LAPERRINE dans l'Ahnnet, les chefs des tribus Taïtoq et Kel Ahnet vinrent offrir leur soumission. En outre, peu après le retour au Touat de la reconnaissance, une députation était envoyée à In-Salah par les Touareg Iforas, de l'Adrar du Niger, pour demander aux Français de prendre la tribu sous leur protection. Enfin, une opération heureuse, entreprise en juillet 1903, jusqu'aux abords du pays Ajjer par le lieutenant BESSET et les méharistes de la compagnie saharienne du Tidikelt, dissociait définitivement le groupe demeuré fidèle à ATTICI. Des défections se produisirent et allèrent grossir les rangs des partisans de MOUSSA qui voyait grandir son influence et son autorité dans le Sahara central.



C'est en 1904 que se produisit le grand événement : la soumission officielle de MOUSSA AG AMAS-TAN, l'aménoukal des Touareg du Hoggar.

Événement sensationnel dans l'histoire de la pénétration française au Sahara et qui fait honneur à ceux qui eurent la patience de conduire les négociations : le commandant LAPERRINE, le capitaine CAUVET et le successeur de ce dernier, le capitaine MÉTOIS.

On ne saurait non plus oublier le modeste, mais actif collaborateur que fut le caïd de la tribu des Ahl Azzi, d'In-Salah, EL HADJ AHMED BILOU, rallié à

notre cause dès la première heure après le combat d'Igosten où il avait reçu une grave blessure.

Pendant près d'une année BILOU resta dans les campements de MOUSSA, cherchant adroitement à convaincre le chef targui de la nécessité pour lui d'aller se présenter à In-Salah; il l'exhortait continuellement à hâter son départ en lui faisant ressortir les bienfaits que les Ksouriens des oasis retireraient de notre occupation.

Mais MOUSSA hésitait toujours. Il aurait voulu que la soumission de sa tribu fût collective et non partielle; il aurait aussi aimé entraîner dans cette voie les Touareg Ajjer, ses voisins. Mais ceux-ci ayant fait un accueil plus que glacial à ses propositions, MOUSSA fut contraint de rompre avec ses anciens alliés et il sollicita alors l'aman pour son propre compte ainsi que pour ses partisans.

Au mois de février 1904, l'Aménoukal MOUSSA AG AMASTAN, accompagné d'une belle escorte de méharistes comprenant une centaine de nobles Touareg, arrivait à In-Salah et présentait solennellement sa soumission au chef de l'annexe. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances auxquelles prirent part avec enthousiasme les habitants d'In-Salah et des oasis voisines, qui voyaient en cet événement un heureux présage pour la tranquillité de leur pays.

Désormais notre prise de possession du pays Hoggar était définitive. Aux périodes de meurtre et de pillage allait succéder une ère de paix qui allait permettre d'entreprendre de grandes reconnaissances vers la région soudanaise.

(A suivre).

Capitaine Léon LEHURAUX.





Collection du Capitaine LEHURAUX.

L'Amenoukal Moussa Ag Amastane et le Caïd Bilou dans la cour du bordj d'In-Salah (1904)

Réunion du Conseil d'Administration de l'Association des " Amis du Sahara "

Le Conseil d'administration de l'association des Amis du Sahara s'est réuni le mardi 20 décembre, 1932, à 10 heures, dans la salle des séances du Conseil de Gouvernement, sous la présidence de M. SARRIEN, conseiller de Gouvernement chargé du contrôle des services administratifs des Territoires du Sud, vice Président de l'Association.

Tous les membres du Conseil d'administration sont présents, représentés ou absents excusés.

M. BROUSSAIS, ancien député, ancien président du Conseil supérieur de l'Algérie, membre du comité d'honneur de l'association, assiste également à la séance.

Le quorum étant atteint M. SARRIEN, président, ouvre la séance. Il excuse M. Marcel PEYROUTON, secrétaire général du Gouvernement, président de la section algérienne de l'association, qui n'a pu assister à la séance.

M. le Président donne ensuite lecture de plusieurs lettres d'excuses de membres empêchés d'assister à la réunion et donne la parole à M. le Général MEYNIER, directeur des Territoires du Sud, secrétaire général de l'association.

M. le Général MEYNIER rappelle dans quelle conditions a été créée l'association des Amis du Sahara à la suite d'un voyage effectué dans les Territoires du Sud en avril 1927 par Mme Maurice VIOLETTE et M. DUFOUR. A la suite de trois réunions tenues les 17 juin, 7 juillet et 17 novembre 1927, l'association est entrée en sommeil pendant une période de trois ans environ. Elle a repris une nouvelle activité au début de l'année 1931 et une assemblée générale, tenue le 28 mars 1931, a renouvelé le Conseil d'administration. Grâce au bienveillant appui de M. le Gouverneur Général CARDE, président d'honneur de l'association et sous la haute direction de M. Marcel PEYROUTON, secrétaire général du Gouvernement, président de la section algérienne, les Amis du Sahara n'ont cessé depuis lors de développer leur champ d'action et leur groupement est actuellement en plein essor.

M. le Président indique que M. TRACOL, qui faisait partie du Conseil d'administration en qualité de directeur de la société algérienne des automobiles Renault, déclare qu'il a quitté ses fonctions et propose au conseil d'admettre à sa place le nouveau directeur de cette société.

M. le Président estime que l'on pourrait demander à M. TRACOL de continuer à faire partie du Conseil d'administration à titre personnel tout en admettant son successeur à la tête de la société algérienne des automobiles Renault. Les services rendus par M. TRACOL à la cause du tourisme, en général, et du tourisme saharien en particulier, sa compétence et ses connaissances rendent son concours singulièrement précieux.

Le Conseil se rallie à la proposition de son pré-

sident et demande à M. TRACOL de continuer à participer à titre personnel à ses travaux.

M. le Président prend ensuite la parole en ces termes :

LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

Le Conseil d'administration de l'association des Amis du Sahara ne s'est pas réunie depuis l'assemblée générale du 28 mars 1931, que présidait M. Marcel PEYROUTON, secrétaire général du Gouvernement, président de la section algérienne de l'association.

Qu'est devenue l'association au cours de cette longue période de vingt mois? Quels résultats a-t-elle obtenus? Une brève liste des réalisations qu'elle a à son actif permettra de répondre à cette double question :

1° Trente-neuf nouveaux membres ont demandé à faire partie de l'Association;

2° Un bulletin trimestriel a été composé, édité et distribué;

3° Un projet d'insigne a été présenté par M. DELAMARRE, sculpteur, à Paris. Après avoir été agréé il a été tiré en 120 exemplaires;

4° L'association des Amis du Sahara a avancé une somme de 5.000 francs à la Chambre de Commerce d'Alger pour lui permettre de procéder à l'acquisition des objets de provenance touareg qui ont figuré dans une exposition organisée à Alger par cette assemblée consulaire;

5° L'Association a pris à sa charge les frais d'édition d'une brochure reproduisant des articles de M. le Général DESCHAMPS sur les régions sahariennes.

nes. Elle sera remboursée de ses avances à l'aide du produit de la vente des exemplaires de cette brochure;

6° L'Association a fait paraître plusieurs articles dans la presse métropolitaine et algérienne et elle a pris à sa charge une dépense de 400 francs, somme allouée à Mme DE BOIS HEBERT, auteur de trois de ces articles;

7° Son secrétariat s'est fait un devoir de fournir tous renseignements utiles sur le Sud algérien à toutes les personnes qui lui en ont fait la demande et notamment aux touristes désireux de se rendre dans ces régions ou d'effectuer la traversée du Sahara.

M. le Général MEYNIER précise, à ce moment, que le public s'est parfaitement rendu compte du but désintéressé poursuivi par l'Association. Le secrétariat reçoit chaque jour de très nombreuses demandes de renseignements auxquelles il répond toujours dans les moindres délais. Le développement incessant du tourisme au Sahara, en automobile et même à chameaux, entraîne une augmentation continue de ces demandes. L'aviation de tourisme qui trouve au désert un champ d'action particulièrement favorable, multiplie les randonnées sahariennes. Depuis le début de l'année touristique (un mois et demi environ) de nombreux aviateurs ont pris la route du Sud. C'est là une satisfaction de voir que le grand public réponde avec autant d'empressement aux efforts de l'association. D'ailleurs il convient de remarquer que le secrétariat répond aussi bien aux non sociétaires qu'aux sociétaires.

M. le Président indique qu'un ouvrage très pré-

cieux pour tous ceux qui voyagent dans les régions sahariennes est le « Guide Pratique du Tourisme au Sahara » dont les auteurs sont, M. le Général MEYNIER et M. le Capitaine NABAL.

M. le Président rappelle ensuite que depuis la réunion du 28 mars 1931, l'Association a eu le regret d'enregistrer le décès de deux des membres de son conseil d'administration, MM. CHAVANES et CAROL. Il adresse les condoléances de l'Association aux familles des deux disparus.

M. le Président continue ensuite son exposé dans ces termes :

Je vous propose d'élire à leur place MM. BALENSI et MAURIN, qui assurent actuellement la direction du service des Travaux Publics, des Chemins de Fer et des Mines et de l'Agence d'Alger des Transports maritimes à vapeur.

(Assentiment).

M. le Colonel VUILLEMIN, qui commandait l'aviation d'Algérie et de Tunisie et M. MORIN DE LINCLAYS qui dirigeait l'agence d'Alger de la Compagnies Générale Transatlantique, ont quitté Alger, le premier pour prendre le commandement de l'aviation du Maroc, le second pour remplir les fonctions de secrétaire général de la Compagnie Générale Transatlantique à Paris. Je vous propose, tout en maintenant dans notre Conseil d'administration ces deux membres qui ont donné maintes preuves de leur dévouement à notre association, d'appeler à faire également partie de notre Conseil, leurs successeurs, M. le Colonel DE SERRE et M. le Commandant THOMAS. Je vous propose également d'admettre parmi nous M. COME qui a rem-

placé M. ROUZAUD à la tête de la Compagnie des Chemins de fer Algériens de l'Etat.

(Assentiment).

L'admission des nouveaux membres

Depuis le 21 mars 1931, nous avons reçu des demandes d'admission présentées par MM. J. GROSSELIN Maurice, industriel au Vésinet (Seine) et HAWKINS Roy-Francis, administrateur de société, à Alger, qui désirent être comptés parmi les membres bienfaiteurs de notre association.

Nous avons reçu également les demandes d'admission en qualité de membres titulaires de :

M. ANGRY Gilbert, secrétaire général de la Société Automotor à Alger.

M. CHARPENTIER Jean, inspecteur général de la Société Automotor à Alger.

M. CORCORAN William, consul des Etats-Unis d'Amérique à Alger.

M. DUQUESNOY Georges, inspecteur de la Société Anonyme Française Ford à Alger.

M. GUILLER à Paris.

M. JOURDIER Paul, lieutenant au 27^e escadron d'autos mitrailleuses de cavalerie à Bou-Denib.

M. KOHLER Jacques, de la Société Automotor à Alger.

M. KOHLER Maurice, gérant de la Société Automotor à Alger.

M. LACHELIN, employé de la société Automotor à Alger.

M. LEMMET Justin, chef du Service Agricole des Territoires du Sud, à Alger.

M. LICHTENSTEIN Lucien, industriel, à Alger.

Mme LICHTENSTEIN Hélène, à Alger.

M. SOULEYRE Marc, agriculteur à Duzerville.

M. SUSSET Raymond, industriel, à Paris.

M. TOUSTOU Adrien, négociant en bois, à Paris.

M. VANNIER Félix, chirurgien-dentiste, à Paris.

M. le Capitaine NABAL, à Alger.

M. BERLUREAU Pierre-Edmond, journaliste à Alger.

M. LOUIS Gilbert, assureur conseil à Mantes Gas-sicourt (Seine-et-Oise).

M. le Docteur Max HERDE, à Zurich (Suisse).

M. MEUNIER Adolphe, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

Mme PETITJEAN Solange, à Alger.

M. PITAUD E., industriel, à Tlemcen.

M. ROY Léonce, à Casablanca.

La Bibliothèque Municipale de la Ville d'Alger.

M. BURLET Jean dit « Inytas », à Marmande (Lot et Garonne).

M. COIRIER Albert, pharmacien, à Paris.

M. le Général DESCHAMPS, à Alger.

M. le Chef de Bataillon FAULQUE DE JONQUIÈRE, à Paris.

M. GARENNE Jean-Louis, entrepreneur, à Saint Sauves (Puy de Dôme).

M. LEE Richard, journaliste, à Alger.

M. REGIS Georges, docteur en médecine, à Paris.

M. GUILLEUX Charles, à Paris.
L'Automobile Club du Mont Blanc, à Annecy.
Le Comptoir d'Echanges Transsahariens, à Alger.
M. GOERGER Albert, industriel, à Thumeries (Nord).
M. le Capitaine Roger DE THEZILLAT, à Nice.
M. MANCEAU, ingénieur à Bordeaux.
M. LIBBRECHT Louis, à Gand (Belgique).
M. DELNEUFCOURT Eugène, à Oran.
M. RYF, propriétaire à Jean-Bart.
M. MONDAIN Rémy, à Angers.

Je vous propose d'homologuer l'admission de ces nouveaux sociétaires.

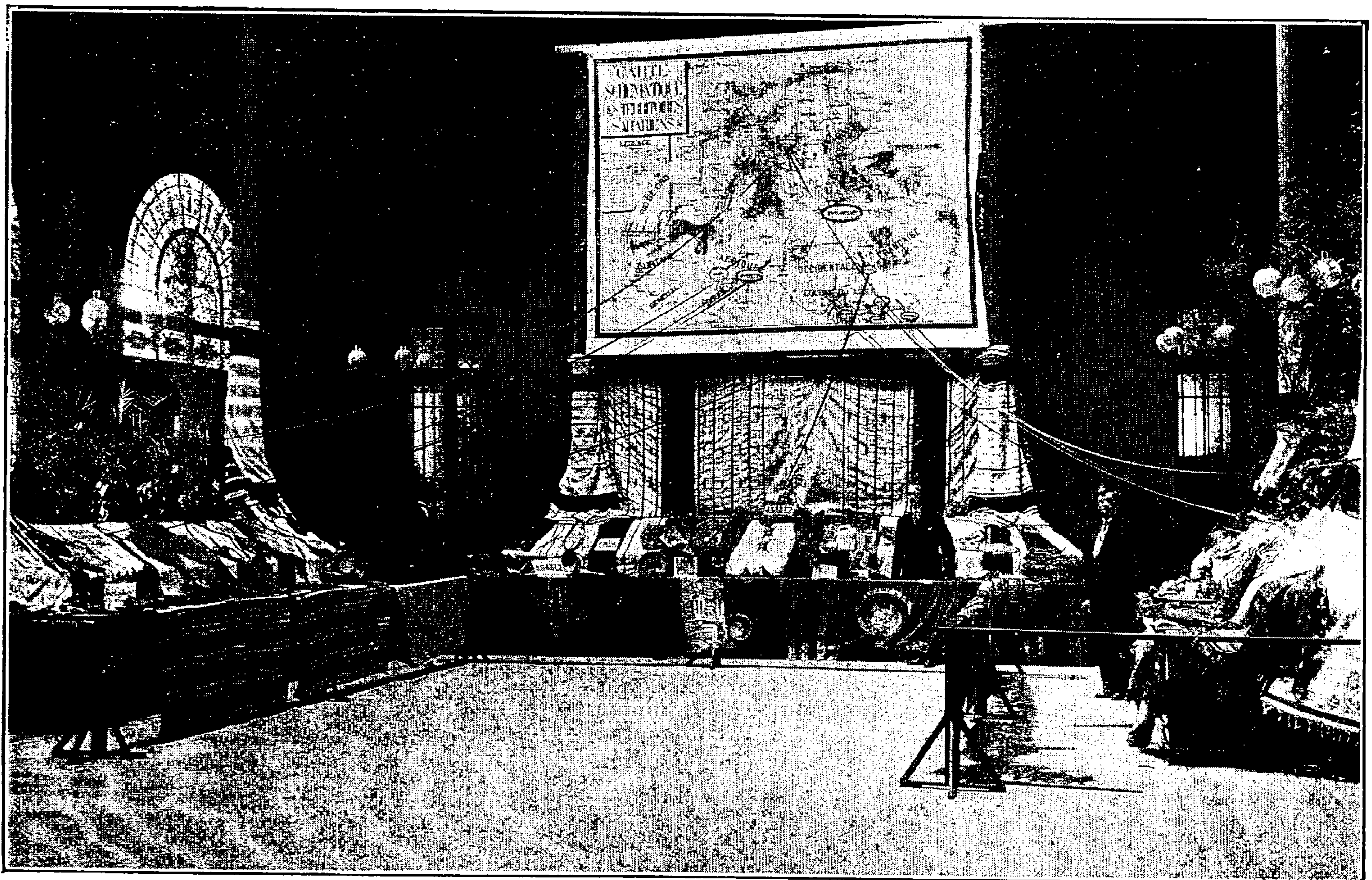
(Assentiment).

Le bulletin trimestriel

La simple lecture de la liste de nos nouveaux sociétaires suffit à montrer combien il serait difficile de faire participer à l'activité de notre association des membres qui habitent les uns en Suisse, d'autres en Belgique, les autres dans diverses localités de France et d'Algérie, si l'on ne disposait d'un bulletin périodique dans lequel puissent être insérées toutes les communications susceptibles de les intéresser.

C'est pourquoi le Secrétariat recueille les articles que veulent bien écrire à notre intention ceux qui s'intéressent aux questions sahariennes et les réunit en un bulletin qui paraît tous les trimestres, en janvier, avril, juillet et octobre.

Sans doute l'impression et la distribution d'un tel bulletin entraînent-elles des dépenses élevées



Exposition par la Chambre de Commerce d'Alger des objets rapportés de la Foire de Tamanrasset

mais c'est là le seul moyen de correspondre régulièrement avec tous les membres de notre association et je vous propose d'approuver les dépenses engagées à ce titre et dont M. le Trésorier général va nous faire connaître le quantum en vous donnant lecture de la situation financière de notre association.

(Assentiment).

L'insigne de l'association

Il avait déjà été question de l'établissement d'un insigne lors de l'assemblée générale du 7 juillet 1927. D'accord avec M. DUFOUR, président de notre association, M. le Secrétaire général a demandé à M. DELAMARRE, sculpteur à Paris, grand prix de Rome, d'établir un projet. Lorsque ce projet a été agréé une commande de 120 insignes (100 en métal doré et émail d'une valeur de 25 francs, 20 en argent et émail d'une valeur de 45 francs) a été passée.

Les premiers de ces insignes sont cédés au prix coûtant aux sociétaires qui en font la demande. Les seconds sont réservés aux membres du comité d'honneur, du comité du patronage, du Conseil d'administration ainsi qu'aux membres bienfaiteurs qui peuvent les acquérir également au prix coûtant.

Deux des insignes en métal doré et émail ont déjà été vendus et les fonds ont été versés dans la caisse du Trésorier général.

Guide Pratique du Tourisme au Sahara

La Société d'Editions géographiques, maritimes et coloniales a édité, en 1931, un guide pratique

du tourisme au Sahara qui donne aux voyageurs, désireux de faire un circuit saharien, d'utiles renseignements pour la préparation et l'exécution de leur randonnée, en même temps qu'une documentation d'ordre général sur les régions qu'ils vont parcourir.

Il paraît d'une bonne propagande d'offrir ce petit volume aux voyageurs de marque qui se rendent au désert et je propose de demander à l'éditeur de vendre à notre association pour le prix forfaitaire de mille francs, 35 exemplaires du guide que notre secrétaire général serait autorisé à offrir aux personnalités se rendant en mission ou en promenade au Sahara.

M. le Général MEYNIER précise que de nombreuses personnalités, informées de l'existence de ce guide, en demandent un exemplaire au secrétariat de l'Association. Il serait de bonne politique de leur offrir un de ces volumes. Aussi l'achat de 35 guides permettra-t-il au secrétariat de faire face aux demandes qui pourront se manifester. Lorsque les 35 exemplaires auront été distribués le Conseil pourra être appelé à délibérer sur la question de l'acquisition de nouveaux ouvrages.

Le Conseil d'administration, consulté par M. le Président, décide qu'il convient de procéder à l'achat de 35 « Guide du Tourisme au Sahara » qui seront distribués par les soins du secrétariat.

M. le Président termine son exposé de la manière suivante :

Rallye aérien saharien

L'actif aéro-club d'Alger organise avec le con-

cours des aéros-clubs d'Algérie et du Maroc, un rallye aérien qui se disputera pendant les vacances de Pâques 1933, et dont l'itinéraire passera par: Alger - Biskra - Touggourt - Ouargla - El-Goléa - Timimoun - Béni-Abbès - Colomb-Béchar - Rich - Midelt - Marrakech - Agadir - Casablanca et Fez.

Je propose au Conseil d'administration d'aider à l'organisation de cette belle manifestation par l'attribution, au comité de préparation, d'une subvention de 5.000 francs et de favoriser dans toute la mesure possible, la propagande en faveur du tourisme aérien qui doit prendre au Sahara une place de tout premier plan.

M. le Général MEYNIER précise qu'on espère que 40 ou 50 appareils s'envoleront en même temps. Il est, en effet, admis que tous les participants voyageront de conserve.

Les lignes sur lesquelles vont circuler les avions sont organisées de façon complète. Celles de Colomb-Béchar - Reggan - Gao et d'Ouargla - Amguid - Djanet sont entièrement balisées. Le balisage de la ligne Alger-Tamanrasset va être poussé car il s'agit d'une voie de pénétration qui permettra de gagner facilement Kotonou.

M. le Général MEYNIER examine ensuite les progrès réalisés sur leurs lignes africaines par les aviations anglaise (ligne du Cap au Caire) et italienne (ligne de Tripoli à Mourzouk). Il y aurait intérêt à ce que la France ne se laissât pas distancer. Aussi la subvention de 5.000 francs pour le rallye saharien est-elle entièrement justifiée.

Le Conseil d'administration vote l'attribution d'une subvention de 5.000 francs au comité de préparation de cette manifestation.

M. le Général MEYNIER tient ensuite à rendre hommage aux sociétés d'essence qui apportent leur concours le plus entier à l'administration et acceptent d'installer des appareils distributeurs à proximité des terrains d'atterrissages utilisés par les avions dans les régions sahariennes.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le Trésorier général pour la lecture de l'exposé financier.

M. ROUTABOUL, trésorier général, donne alors lecture de l'exposé suivant :

Nous avons l'honneur de vous présenter, suivant états ci-joints, le compte rendu des recettes et des dépenses effectuées par l'Association des Amis du Sahara du 1^{er} janvier 1931 au 10 décembre 1932.

Recettes

Les recettes pendant cette période se sont élevées à 63.306 fr. 40. Elles se décomposent comme suit :

Subvention de la Colonie (1931).....	50.000 00
Versements des membres bienfaiteurs (MM. BOULOGNE, GAULTIER, GROSSELIN et la Chambre de Commerce de Da- kar)	2.000 00
Cotisations des membres titulaires :	
1931	1.825 00
1932	2.325 00
	4.150 00
A reporter....	56.150 00

Report..... 56.150 00

Dons :

de M. le Comte D'HARDE-
MARE (1931) 10 00

de M. le bâtonnier MEUNIER
(1932) 75 00

85 00

Vente d'un insigne des Amis du Sahara. 25 00

Intérêts sur fonds déposés en Banque :

1931 (1^{er} et 2^e semestres)... 1.024 30

1932 (1^{er} semestre seulem.). 1.022 10

2.046 40

Remboursement par la Chambre de
Commerce de l'avance consentie le
31 mars 1932 pour l'achat d'objets
touareg 5.000 00

Total..... 63.306 40

Dépenses

Les dépenses se sont élevées à 26.177 fr. 55 sui-
vant détail ci-dessous :

Avance au chef de l'annexe du Hoggar
pour l'achat d'objets touareg (1932). 5.000 00

(Cette avance a été remboursée ainsi
qu'il vient d'être dit).

A reporter.... 5.000 00

Report.....	5.000 00
Participation aux dépenses pour le voyage à la foire de Tamanrasset de M. DE LA SOUDIÈRE, de la Chambre de Commerce d'Alger (1932)	2.000 00
Frais de gravure des insignes de l'Association (1932)	3.400 00
Sculpture de 100 plaquettes bronze (1932)	2.291 80
Impression en 550 exemplaires de la brochure du Général DESCHAMPS « Trois causeries africaines d'actualité » (1932)	2.090 00
(Les sommes que M. le Général DESCHAMPS doit encaisser sur la vente de ces brochures seront reversées à la caisse de l'Association).	
Souscription à la tombola du Syndicat des journalistes (1931)	100 00

Frais généraux :

Bulletin trimestriel :

1 ^{er} bulletin (1931)	1.600 00
2 ^e bulletin (1932)	1.700 00
3 ^e bulletin (1932)	3.210 00
4 ^e bulletin (1932)	2.770 00

Rétribution de Mme DE BOIS HEBERT pour rédaction d'articles touristiques (1932)...	400 00
---	--------

A reporter.....	9.680 00	14.881 80
-----------------	----------	-----------

Reports.....	9.680 00	14.881 80
Avance au Secrétariat pour menus frais :		
1931	750 00	
1932	600 00	
		1.350 00
Imprimés (lettres et envelop- pes)	95 25	
Timbres divers et taxes pos- tales	79 70	
Frais de recouvrement des co- tisations	90 80	
Total des frais généraux....	11.295 75	11.295 75
Total des dépenses....	26.177 55	

Les exercices 1931-1932 se clôturent donc avec un excédent de recettes de 37.128 fr. 85 auquel il faut ajouter le reliquat en caisse au 1^{er} janvier 1931, soit 7.963 fr. 40, ce qui porte notre avoir à ce jour à 45.092 fr. 25, dont :

44.764 25 en dépôt à la Banque Industrielle de l'Afrique du Nord suivant certificat ci-joint (1).

328 00 en compte aux chèques postaux.

45.092 25

(1) Le certificat de la B.I.A.N. mentionne une somme de 45.164 fr. 25 cet établissement n'ayant pas encore tenu compte du chèque de 400 fr. tiré le 7 décembre pour payer Mme DE BOIS HEBERT.

MOUVEMENT DU NOMBRE DES MEMBRES
BIENFAITEURS ET TITULAIRES
ENCAISSEMENT DES COTISATIONS

Notre groupement a enregistré au cours des deux exercices 1931 et 1932 cinq adhésions de membres bienfaiteurs :

MM. BOULOGNE, Conseiller de Gouvernement,
GROSSELIN Maurice, industriel,
GAULTIER Auguste, ingénieur,
HAWKINS Roy, administrateur de sociétés,
La Chambre de Commerce de Dakar,
ce qui porte à 21 le nombre des membres bienfaiteurs.



Cinquante six nouveaux membres titulaires ont également été inscrits pendant cette période. Par contre, nous avons eu le regret de perdre M. le Général DE BONNEVAL, décédé, MM. CHAUX et KELLERSOHN ont, d'autre part, adressé leur démission.

Le nombre des membres titulaires est ainsi passé de 60 à 113.

Les cotisations ont été régulièrement mises en recouvrement en 1931 et 1932 à l'exception de trois d'entre elles, en raison de l'impossibilité de les faire encaisser ou des frais élevés que leur simple présentation eût occasionnés (M. CHASSAIN, à Bamako (Soudan français), M. JEHOUX, Secteur 615 (Syrie) et M. JOURDIER, à Bou-Denib).

Un certain nombre de membres titulaires n'ont pas réglé leur cotisation de 1931 et 1932, bien qu'une lettre de rappel leur ait été adressée. Le nombre des cotisations impayées s'élève, suivant états ci-joints, pour 1931 à 600 francs, pour 1932 à 700

francs. Le Conseil appréciera, s'il y a lieu, de proposer la radiation de ces membres en vertu de l'art. 7 des statuts.

M. le Président remercie M. le Trésorier général de son exposé.

M. le Général MEYNIER revenant sur la question de la radiation des membres non à jour de leurs cotisations, propose de rayer ceux qui n'ont pas réglé les cotisations de 1931 et 1932 et de surseoir à statuer sur le cas de ceux qui n'ont pas payé leurs cotisations de 1932 seulement.

Il en est ainsi décidé.

M. le Général MEYNIER observe que le montant des cotisations versées par les Amis du Sahara n'est pas très considérable. Les dépenses faites sont très supérieures aux recettes encaissées à ce titre. Ainsi la société ne pourra-t-elle étendre son activité que grâce aux subventions qui pourront lui être attribuées.

Le Conseil d'administration demande, en conséquence, à M. le Gouverneur Général de vouloir bien envisager la possibilité de renouveler la subvention qu'il a déjà accordée une fois à l'association des Amis du Sahara.

M. le Préfet MATHIEU propose de demander également des subventions aux conseils généraux.

M. BROUSSAIS fait remarquer qu'il est trop tard pour formuler de semblables demandes cette année.

M. le Général MEYNIER pense qu'elles pourront être présentées l'année prochaine au début de l'été.

M. le PRÉSIDENT ajoute qu'on pourrait solliciter des subventions des ministres intéressés, du ministère des colonies par exemple.

M. VICAIRE fait ressortir que la situation financière de l'association étant très bonne actuellement il serait préférable d'attendre pour solliciter de nouvelles subventions.

Il en est ainsi décidé.

M le PRÉSIDENT insiste sur le but patriotique poursuivi par l'Association dans les efforts qu'elle a accomplis en vue de développer le tourisme aérien au Sahara.

En conclusion de cet échange de vues le vœu suivant est adopté à l'unanimité.

« Le Conseil d'administration de l'association
« des Amis du Sahara,

« Considérant les progrès réalisés sur leurs lignes
« africaines par les aviations anglaise et italien-
« ne;

« Considérant que l'aviation trouve dans le Sa-
« hara une région favorable à son développement
« ainsi qu'en témoignent les nombreux raids ac-
« complis au cours des derniers mois par des ap-
« pareils de tourisme ou de grand tourisme;

« Considérant que les grandes voies de pénétra-
« tion sahariennes sont entièrement balisées; que
« leur équipement est presque terminé et qu'il
« serait dès à présent possible d'organiser des li-
« gnes aériennes transsahariennes;

« Considérant que la création immédiate de ces

« lignes présente un intérêt intercolonial et même
« national;

« Demande au Président de la section algérien-
« ne de l'association de vouloir bien attirer res-
« pectueusement l'attention de M. le Gouverneur
« Général sur l'intérêt que présente la création de
« lignes aériennes commerciales transsahariennes
« en priant le chef de la Colonie d'intervenir à
« nouveau à ce sujet auprès du Gouvernement mé-
« tropolitain;

« Donne mandat à son secrétaire général de sai-
« sir de ce vœu le président de la section algérien-
« ne de l'Association ».

M. le Général MEYNIER fait observer que l'expédition des affaires du secrétariat est assurée par un officier du service des Affaires Indigènes et un rédacteur de la direction des Territoires du Sud, qui s'occupent de ces questions en dehors de leurs attributions administratives normales. Il est bien évident cependant que si la société continue à se développer ces deux collaborateurs bénévoles ne pourront assurer seuls l'expédition de toutes les affaires et qu'il sera, sans doute, nécessaire de recruter un secrétaire appointé.

M. le Général MEYNIER demande l'autorisation de prévoir le recrutement de ce secrétaire lorsque le besoin s'en fera sentir étant bien entendu que les appointements qui lui seraient alloués ne seraient pas supérieurs à 500 francs par mois.

Le Conseil approuve cette proposition.

M. le PRÉSIDENT remercie au nom de l'Association les deux secrétaires actuels des Amis du Sahara.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 11 heures.

Le Président

Signé : SARRIEN.

Le Secrétaire Général,

Signé : MEYNIER.



TOUGGOURT

CONFERENCE FAITE A METZ

PAR M. RENE POTTIER

Mesdames, Messieurs,

Les noms de certaines régions portent en eux-mêmes une force singulière d'attraction. Tout enfant, penché sur la carte d'une très vieille géographie, mes yeux étaient attirés, comme fascinés, par une vaste zone blanche, portant ces simples mots : « *désert du Sahara* ». Plus tard, mes lectures favorites furent des récits d'aventures, puis les journaux des expéditions de militaires ou d'explorateurs, enfin le livre si captivant du regretté René BAZIN sur la vie étrange du PÈRE DE FOUCAULD qui fut officier de cavalerie non loin de votre belle ville de Metz.

Aussi, ce fut avec joie que j'acceptai de M. le Gouverneur Général de l'Algérie de nombreuses facilités pour un voyage d'étude et je suis heureux d'avoir l'occasion, grâce à la Municipalité Messine et au distingué représentant de la Ligue Maritime et Coloniale, de lui exprimer publiquement ma gratitude. Fidèles au vieux renom d'hospitalité des administrateurs algériens, partout, j'ai trouvé un accueil amical que ce soit près des officiers, du Territoire ou de l'Annexe de Touggourt, près des chefs de service, ou près de leur directeur à tous, M. le Général MEYNIER qui préside aux destinées des Ter-

ritoires du Sud, à eux aussi, un lointain et cordial merci.

Ce n'est pas qu'il faille de l'héroïsme pour aller jusqu'à Touggourt, c'est aujourd'hui un centre touristique desservi par le chemin de fer; mais ceux d'entre vous, Mesdames, Messieurs, qui connaissent cette contrée, reconnaîtront qu'il y a peut-être un certain mérite à travailler pendant neuf mois dans un pays aux températures excessives et dont les indigènes disent eux-mêmes : « *T'gg'rt, ma morr, ard'h'arr, namous id'orr, ou elli-kellemeh igharr* ». Touggourt! Eau amère, Terre ardente, Moustique néfaste, et celui qui te parle te trompe ».

Si les trois premiers qualificatifs sont vrais, je tiens à m'élever contre le quatrième. Souvenir sans doute, des exactions de la dynastie des Ben Djelab dont mon collaborateur SAÏD BEN A'LI et moi, nous allons prochainement publier une histoire romancée. Les Arabes et les Berbères Sahariens sont des gens aimables, intelligents et serviables. Et j'ai laissé là-bas des amitiés précieuses, qu'il s'agisse du grand Marabout de Tamelhat SI AHMED et TIDJANI dont l'autorité religieuse s'étend dans tout le monde musulman et qu'il met au service de la France, ou bien qu'il s'agisse d'un modeste serviteur, d'un chaouch, de Mohammed dont, pour vous en convaincre, je vais vous lire la traduction d'une lettre; au surplus elle est plaisante par son style bien caractéristique.

« Vers celui qui se réveille et nous écrit : il lui arrive que nous lui répondons. Que Dieu l'assiste loin de nos yeux! A Monsieur POTTIER et à Madame (ma femme m'accompagnait dans ce voyage) sur eux le salut, bonheur et bénédiction. Il a été possible à Mohammed de te lire. (Je

« lui avais écrit en arabe). Je te réponds très cher,
« que j'ai compris ce que j'ai lu Ta lettre, j'ai été
« content de la garder dans mes mains dès que
« j'ai connu son contenu : vous nous êtes apparus
« dans le bien et la paix sous la garde de Dieu.
« Dans nos cœurs, nous nous demandions à votre
« sujet s'il en était bien ainsi.

« Non, il ne nous manque rien si ce n'est votre
« présence près de nous. Je la désire.

« Tandis que vous voyagiez, j'ai informé ma
« maison de votre départ : « Hélas! hélas, dirent
« les femmes, elle est perdue pour nous cette bon-
« ne dame jusqu'à ce que nous la revoyons! Elle
« reviendra et vous la verrez. Elle est partie par-
« ce que là-bas, elle entretient son intérieur et
« qu'ici il fait trop chaud (nous avons 48° à l'om-
« bre). Le Salut sur elle.

« Nos femmes tiennent beaucoup à ce que Mme
« POTTIER revienne puisqu'elles ont fait sa con-
« naissance. Elles voudraient bien qu'elle habite
« le pays. J'ai ajouté : « S'ils ne reviennent pas,
« ce sera pour nous comme une année à la tempé-
« rature excessive ».

« Elles m'ont dit : « Si tu lui écris une réponse,
« salue-la beaucoup, beaucoup! »

« Voilà ce que contient ma lettre pour Madame
« POTTIER. Jusqu'à ce que nous parvienne ta ré-
« ponse qui nous informera qu'en vérité vous avez
« beaucoup de joie, dis-lui le salut sur elle de ma
« part, et beaucoup!

« Et vous salue la réunion du makhzen et des
« khrodja.

« Et je finis : sur vous le salut de votre servi-
« teur pour toujours, Mohammed ben Belcacem.
« Salut!... »

Comment ne pas aimer un pays habité par de telles gens ! Et il est dommage que je n'ai pas le temps de vous parler de leurs mœurs curieuses d'autant, pour la plupart d'avant l'Islamisme.

Sans doute, il y a l'eau magnésienne et tiède, les nuits d'hiver glaciales, et l'atmosphère brûlante de l'été, les mouches, les moustiques, les scorpions et les vipères à cornes, mais il y a aussi l'immensité, la lumière, l'indépendance, la liberté et c'est ce qui explique cet autre proverbe :

« Touggourt, celui qui entre dans tes murs pleure et celui qui en sort pleure ».

Vieux dicton local qui résume bien le double caractère de Touggourt : rébarbative d'abord, elle s'empare de vous et on l'aime, au point de ne plus voir les choses de la même façon lorsqu'on a vécu assez longtemps pour se laisser pénétrer par son charme subtil.

Un européen brusquement transplanté est d'abord surpris et quelque peu désappointé par la splendeur aveuglante. C'est un éblouissement : tout est blanc, à peine subsiste-t-il quelques gris argentés, des ocres et des roses pâles.

Quand on arrive sur la place du marché, on ne distingue d'abord qu'une houle blanche mollement agitée. Le sol, les murs crépis à la chaux, les costumes : burnous, gandouras et chèches, jusqu'au firmament lui-même, dès dix heures du matin, tout est d'une blancheur vibrante sous un ciel incandescent.

A part quelques rares européennes, pas une femme. Et ce qui surprend tout d'abord, c'est le silence de la foule. Le vendredi, jour où le marché a plus d'importance par l'afflux de nombreux nomades, près de deux mille hommes sont là et l'on entend

à peine un vague murmure; pas un éclat de voix, pas un cri, si ce n'est de temps à autre le grincement d'un chameau rogneux qui blatère. Il faut que les yeux s'habituent avant de voir. Alors, on se croirait sur un forum au milieu de sénateurs discutant à mi-voix d'affaires d'une grave importance. En réalité, il s'agit de l'achat de quelques oignons ou d'une livre de sucre!...

Les marchands sont installés sous des *quitounes*. Somnolents, ils attendent le client devant la marchandise disposée par petits tas : piments secs, par cinq ou six, poivre rouge, safran, quelques pommes de terre, quelques oranges.

Les fripiers montrent des objets hétéroclites plus surprenants encore sous cette latitude que sur les trottoirs de nos boulevards.

Les boutiques des boulangers, rangées les unes à côté des autres, sont non loin de là : baraques en bois, juchées sur des pieds à plus d'un mètre de hauteur pour éviter les insectes. Les arabes ne mangent guère de pain, les marchands vendent peu. Ils ont l'air de pauvres bêtes, gardiennes d'un trésor doré et croustillant qui s'ennuient rencoignées dans leurs cages.

Sous les arcades qui bordent la place, les échoppes des Mozabites, personnages étranges aux visages pâlis dans le fondouk obscur : faces boursouflées et luisantes, encadrées d'une barbe rare, mains velues et ventres gras. Ils vendent tout ce qui est matière à négoce, ils sont banquiers et pratiquent honnêtement l'usure.

Il n'est pas recommandé aux touristes ayant l'estomac délicat de passer près des étals des bouchers. Ces tas noirs et grouillants qui répandent une odeur fade de sang frais ne sont pas des es-

sains de mouches, mais la viande de mouton et de chameau. De temps à autre, très rarement, le marchand agite une feuille de palmier. Quelques mouches nouvellement nées s'envolent, les autres — celles qui ont de l'expérience — savent bien qu'elles n'ont rien à craindre et restent paisiblement à manger ou à pondre leurs œufs sous le regard douloureux de quelques moutons étiques qui méditent sur leur sort prochain devant la tête tranchée d'un de leurs frères.

Tout près de là, le barbier-dentiste-médecin. Sa principale occupation est la pose des ventouses sur la base de la nuque. Les appareils en fer blanc ressemblent à des cornets acoustiques; l'ouverture dans laquelle on parle s'applique sur la naissance du cou, le tuyau auditif sert à aspirer l'air. Après quelques minutes, l'opérateur enlève les suçoirs et scarifie avec un rasoir dont il examine le fil du bout de ses doigts crasseux. Le patient reste immobile, tandis que le chirurgien masse le crâne, le cou, les épaules, aspire dans l'appareil — qu'il a remplacé — pour activer la circulation. Quant c'est fini, il trempe un bout de chiffon sale dans une boîte de conserves où les mouches, attirées par l'odeur du sang, nagent dans un liquide rougeâtre, et il lave la place meurtrie.

Si la guérison se fait attendre, nouvelle visite au médecin. Quelque peu marabout, il ordonnera de boire à jeun un verre d'eau dans lequel il aura fait infuser une feuille de papier noircie de quelques paroles appropriées.

La Mort vient-elle à faire son œuvre, cela arrive — chez nous aussi — il ne faut pas critiquer la médication, c'est qu'Allah l'aura voulu. *Mektoub!* C'était écrit.

Le fatalisme, le « *mektoubisme* » imprègne non seulement les hommes, mais aussi, semble-t-il, les animaux. Mahomet méprisait l'âne aux grands yeux si tristes et si résignés, cela autorise son maître à le rouer de coups et à faire souffrir son meilleur serviteur. Et pourtant, il est docile, vif et intelligent. Du matin au soir, c'est un incessant défilé de ces martyrs trottinants. Ils vont porteurs de lourdes charges. L'ânier souriant, une rose enfoncée sous le turban, juché sur cette invraisemblable pyramide en marche, d'un claquement sec, sonore et continu de la langue, excite la pauvre bête, tout en lui talonnant les flancs en cadence. Qu'elle vienne à ralentir, du manche ou de la pointe de sa serpette, il lui frappe l'échine, entretenant une plaie toujours saignante.

Le chameau n'est guère mieux traité mais il méprise l'homme qu'il regarde de son œil dédaigneux. La lèvre pendante, sa petite tête orgueilleuse toujours en mouvement au bout du grand cou flexible, il avance de son pas balancé, traînant à terre ses pieds aux semelles molles qui font un bruit de savate. Boîteux et désarticulé, la brutale caresse du bâton ne le décidera pas à modifier son allure. Il fera dans sa journée son étape de trente kilomètres portant des bagages mal arrimés ou des *bassours* pleins de femmes et d'enfants. Pour toute récompense, il mangera quelques tiges de *drinn* ! Cette pâture qui est son régal et qui ressemble à des branchages calcinés. Quand on le bâte ou le débâte, en marche, si on veut le faire baraquier ou lever, toujours il blatère, en montrant de longues dents jaunes avec un air terrible. Rarement il mord, il veut seulement

montrer que s'il ne se défend pas, c'est parce qu'il est soumis à la volonté d'*Allah*.

Mesdames, Messieurs,

Une promenade dans les villages du Sud, c'est la lecture du livre de FROMENTIN : *Un été au Sahara*, dans une salle de musée consacrée aux œuvres de REMBRANDT.

Tout ce que le peintre-voyageur a décrit, on le retrouve encore. Ce sont les mêmes rues étroites et voûtées, où l'on ne pratique aucun commerce. Les maisons sont toujours construites en boue séchée, entassées les unes contre les autres, enjamant les ruelles formant de brusques coudes; partout, on s'est efforcé de ménager le plus d'ombre possible. Comme de son temps, les portes s'ouvrent sur votre passage, le temps d'apercevoir une silhouette féminine, qui — vite — se voile le visage ou se cache la figure derrière son bras replié.

Dans ces passages — où règne toujours une pénombre mystérieuse et colorée — s'agite un monde aux allures de fantôme, un incessant va-et-vient de burnous aux lourds plis agités. A chaque instant, il faut se ranger pour laisser passer des ânes et si vous rencontrer un troupeau de chameaux, il faut vous écraser contre le mur ou prendre un autre chemin, poursuivi par le cri des bêtes, amplifié par la résonnance des voûtes et qui semble un rire ironique, féroce et sauvage.

Les enfants courent après vous en réclamant « Sourdi » les sous!... On ne peut dire qu'ils soient beaux, ces petits, mais tous sont charmants: les garçons avec leurs *gandouras* sales et leurs têtes rasées où on a laissé par places des touffes

de cheveux crépus, les fillettes avec leurs jupes longues, leurs nattes mêlées de laine, de fils de métal, de perles de couleurs, leurs bijoux de quatre sous qu'elles ont à profusion : colliers, bracelets, anneaux de jambes. Beaucoup ont un type négroïde très accusé.

Elles ont quelque chose d'inquiétant et de troublant ces petites filles dont la plus vieille n'a pas douze ans, car c'est à peu près à cet âge qu'on commence à les tenir enfermées. Presque mères, lorsqu'elles portent à cheval sur leur hanche gauche un adorable nouveau-né, et encore très enfants par la taille et la rondeur des modelés, elles posent sur vous un long regard interrogateur. Puis, lisant dans vos yeux une visible sympathie, elles s'enhardissent, viennent toucher vos vêtements, font des grimaces, et pensant tout-à-coup que leur grâce souple de petit animal mérite une récompense, elles réclament « *Sourdis!...* »

Dans un coin d'ombre, l'une d'elles s'essaie à danser. Elle a six ans à peine et met une touchante application à remuer bras et jambes, à faire rouler son ventre gonflé de batracien. Pour s'assurer que le spasme abdominal prend toute l'ampleur exigée par les vieux rites, au sens aujourd'hui oublié, elle pose ses mains sur le petit globe en mouvement, vérifie et exagère les brusques soubresauts de bas en haut, et la lente rotation.

Pendant ce temps, ses compagnes l'excitent d'une chanson naïve et nazillarde, tout en frappant des mains en cadence. Mais si vous faites un geste un peu plus rapide, toutes s'enfuient, effrayées comme des gazelles, en poussant de petits cris aigus et en laissant sur le sol les traces charmantes et multiples de leurs petits pieds nus.

Ces enfants ne jouent pas. Déjà, ils portent dans leurs yeux cette résignation au destin qui est toute la philosophie islamique. Les fillettes caressant et embrassant amoureusement des bouts de bois vêtus de chiffons qui sont leurs poupées. Les garçons accroupis, cherchent leurs poux, parfois ils se chamaillent ou se battent; rarement ils rient, plus rarement, ils pleurent.

On aimerait s'entourer de ce petit monde, étudier ces faces aux fronts bossués, aux nez épatés, aux lèvres épaisses qui deviendront de nobles visages d'hommes aux larges méplats sculpturaux ou des masques hideux de *moukères*, épuisées avant trente ans par l'amour et les maternités. Hélas! bien plus que les parasites dont ils sont porteurs, les mouches qui les environnent, les rendent insupportables. C'est à croire que ces enfants ont perdu toute sensibilité de la peau.

Des mouches par grappes au bord des paupières transportent des maux graves qui multiplient le nombre des aveugles; les narines sont frangées par les ventres blancs de ces insectes à demi-entrés dans le nez et si serrés qu'on dirait les perles d'un bijou barbare. Les lèvres relevées découvrent les dents ou plutôt ce qu'on en peut voir sous le grouillement ailé des bestioles, tandis que les commissures semblent pour elles le lieu de succulentes délices. Par vingt ou trente, elles envahissent les visages même des nouveaux-nés; par centaines, elles habitent dans les plis mous des vêtements. Elles ont si peu l'habitude d'être chassées qu'elles se précipitent, même sur les épidermes européens, avec la force de petits grêlons et reviennent s'acharner avant qu'on ait fait le geste qui devait les mettre en fuite.

Heureusement, l'obscurité des longs passages voûtés offre un refuge et il ne reste plus qu'à se débarrasser des enfants si l'on ne veut se laisser distraire de la multitude de chefs-d'œuvre qui se présentent, d'autant plus beaux que ce sont des tableaux fugitifs non encore exécutés.

O REMBRANDT! poète de la lumière, prestigieux animateur des ombres, à chaque pas ton souvenir s'impose.

Comment sous le ciel froid de ton brumeux pays, ton âme géniale a-t-elle eu la préscience de la lumière de cette région qui, était alors « *terra incognita* », terre de légendes et peuplée de monstres! Sans doute, ces murs de *toube*, ces maisons entassées sont loin d'avoir la beauté de tes architectures gothiques, sans doute, avec la patine du temps, ton clair-obscur est-il devenu plus dense et, pour tout dire, moins lumineux, et pourtant, c'est dans le Sud que l'on peut comprendre la grande révélation que tu apportas : la lumière, c'est le jour et la nuit, la clarté environnée de ténèbres.

Si paradoxal que cela puisse paraître, dans le désert ardent, au milieu de l'immensité brûlée, le soleil donne sa chaleur, mais là où il règne, *Moloch*, dévastateur des formes et des couleurs, rien ne subsiste qu'une aveuglante grisaille et il faut chercher l'ombre étroite projetée par votre corps pour retrouver la notion de lumière.

Dans les rues indigènes, au contraire, les rayons obliques ou verticaux, enchassés dans le sombre velours des murs ocreux, prennent la richesse de ton des plus étincelantes pierreries, écrin merveilleux où brillent parfois des fulgurations de rubis ou de saphir : le passage d'une femme vêtue d'un *haïk* écarlate ou d'une *malahfa* bleue rayée en son

milieu d'une bande blanche. Silhouette élégante et mystérieuse de *Cyclope* qui semble venue là pour la beauté de la tache colorée.

Des difficultés énormes s'offrent au peintre : un arabe vêtu de blanc s'appuie à un mur crépi à la chaux, et le blanc du vêtement, le blanc du mur sont plus purs et moins chargés de pigments que le blanc de la palette. A d'autres heures, ce même mur se détache à contre-jour sur un ciel d'un azur si intense qu'il ressemble à un tissu verticalement tendu, et, par le jeu des reflets et de la réverbération, quoique dans l'ombre, la muraille paraît d'une valeur plus claire que le ciel lumineux.

.....

Si vous errez quelque temps dans la dédale des rues, vous finirez par vous égarer, passant à plusieurs reprises au même endroit, franchissant des couloirs si étroits et si longs qu'il y règne l'obscurité la plus complète. Au seuil des portes, les hommes accroupis prennent le thé, récitent leur chapelet, ou bavardent avec les enfants en de longues et sérieuses conversations. Dans les cours, les femmes enfermées rient et broient le *couscous*.

L'air chargé d'odeurs et de parfums devient irrespirable et finit par provoquer une vague et indéfinissable impression d'angoisse. Il faut sortir de la ville. Le soleil a disparu. Seul, dans le ciel déjà sombre, un tout petit nuage semble s'élever de plus en plus comme pour se parer plus longtemps des reflets du couchant. Puis, tout à coup il s'évanouit et, au même instant, les étoiles paraissent nombreuses, jetées à pleines mains dans des sillons invisibles par un semeur inconnu.

A ce moment, une figure étrange apparaît. Est-



Tableau de René POTTIER.

Une rue de Nezla, près de Touggourt

ce un homme, ce nègre, ou plutôt cet amas de fourrures qui frappe des coups lents et répétés ainsi qu'un glâs, sur un tamtam? Que signifie ce casque bizarre fait d'un immense cône entièrement couvert de miroirs ronds où s'accrochent les dernières lueurs du jour en d'inquiétantes phosphorescences? Ce sorcier qui répète en nazillant d'incompréhensibles paroles, on l'appelle le *Bou Saâdi*. Ne serait-ce pas l'esprit maléfique des nuits tourmentées de siroco ou de tempête de sable, qui vient à nous, tournant autour de nous, cherchant à nous enlacer dans les incohérentes figures de sa danse infernale.

Mais non, ce soir, le temps est serein. Le tamtam s'est tu, et au loin monte l'air banal d'un disque de phonographe. N'empêche, depuis ce jour, je ne puis entendre la machine chantante sans évoquer, avec une pénible nostalgie, l'immensité scintillante des sables d'un blanc laiteux, le ciel d'un velour bleu presque noir et des étoiles, des myriades d'étoiles que l'on ne voit pas en France, si nombreuses qu'elles semblent être la trame d'un *haïk* arachnéen derrière quoi la lune éblouissante sourit.

O le silence des nuits sahariennes! Cette impression de solitude animée par le glissement rapide des étoiles filantes, le crissement timide des grillons, fanfare de *you-you* minuscules et l'aboïement d'un chien kabyle, très loin. Spectacle d'une splendeur monotone.

O nuits chantées par les poètes arabes! Heures exquises où l'air rafraîchi effleure les membres fatigués d'une caresse parfumée! Dôme clouté d'or, *koubba* de la céleste mosquée! Quand retrouverai-je ta grande paix silencieuse, nuit saharienne,

douce amie de mon âme d'européen qui conserve le souvenir vague d'un ancestral nomadisme?...



L'oasis borde Touggourt à l'Est. C'est à cinq heures du matin qu'il faut la parcourir : sous les arbres demeure un peu de fraîcheur et les canaux d'irrigation, les *séguias*, s'unissent aux canaux d'évacuation, les *khandeks* pour entretenir une humidité douce à respirer.

Coins de palmeraies, jardins du Sud, comme vous êtes loin d'avoir le visage que ce mot évoque à nos septentrionales imaginations!... A cette heure matinale, sous ce ciel rose au levant, encore paré d'un côté du couchant de timides étoiles attardées, clignotantes sous la lumière du soleil qui renaît à peine, vous êtes un prestigieux émail translucide d'où toute forme a été supprimée pour conserver entier son charme à la couleur infiniment douce. C'est une grisaille nuancée, nacrée, délicatement harmonieuse : verts opalins, jaunes pâles, carmins rosés, reflets bleus et mauves.

En un jet vertical, dieu africain paré d'or, le soleil monte : les ombres s'évanouissent; invisibles, une quantité d'oiseaux gazouillent.

O l'élan superbe des palmiers, grâce attique des fûts écailleux, colonnes d'argent terminées par les fines nervures des palmes, réseau aérien cernant d'un trait sombre le vitrail éblouissant du ciel.

Tamisé par les fines dentelures, le jour tombe adouci, agitant sur le sol les chatoiements des plus rares pierreries. Voici la vague d'émeraude, de jade et de turquoise des orges ras, tapis jetés au pied des palmiers majestueux. Voici le parasol aux grandes feuilles souples et soyeuses des figuiers

qui répandent une pénombre glauque, parfumée de miel par les fruits mûrissants, semblables à de grosses poires d'améthyste; voici le grenadier, corne d'abondance taillée dans un bloc énorme de malachite incrusté de rubis et d'ambre brûlé. Et c'est encore l'eau des *khandeks*, miroirs immobiles aux irisations d'aigue-marine, si transparente et si limpide que les djérids s'y reflètent comme des filigranes d'or sertissant les saphirs célestes. Parfois, le passage d'un insecte ou la brusque détente d'un serpent aquatique, brillant ruban d'acier poli, vient agiter cette glace vénicienne de grandes ondes concentriques où scintillent, par milliers, les feux de diamants immatérielles. Les allées semblent des coulées de lave où se cristallisent l'agate, l'onix et la calcédoine, bordées par la mosaïque des rosiers grimpants, des géraniums-lierres et des capucines enlacées aux feuillages d'un beau vert sombre des menthes odorantes.

Tout le long des chemins, des hommes accroupis, assis ou allongés, dorment, parlent ou ne font rien. Ils semblent là pour recevoir et rendre les salutations de ceux qui passent.

Si le groupe plus nombreux forme un cercle attentif autour de quelqu'un qui gesticule et s'anime en parlant, si les passants font halte pour écouter, on a devant soi un conteur et son auditoire.

Je me suis souvent arrêté pour entendre ce flux de paroles, saisissant quelques mots au passage et suivant les différentes phases sur les visages expressifs. On peut lire sur les traits des auditeurs la joie ou la tristesse que devient bientôt profonds soupirs ou bruyants éclats de rire. Ces hommes, ces vieillards ont l'air de grands enfants. Mais ces enfants sont capables de vouloir, à leur tour, être

les héros brûlants d'amour d'un de ces contes voluptueux.

Assis à l'abri d'un mur, on ne pouvait me voir, l'heure de la sieste approchait, il n'y avait plus personne dans la palmeraie.

Tout à coup, mon attention fut attirée par un bruit très léger. Agé d'une trentaine d'années, le teint pâle mis en valeur par une barbe noire peu abondante, les lèvres d'un incarnat splendide découvrant des dents très blanches, longues et accérées, des dents de fauve guettant une proie, d'un jardin voisin, un arabe venait d'écarter les palmes fixées au sommet du mur.

La proie approchait : une grande jeune femme mince, à la démarche très élégante, mais entièrement drapée dans un voile de soie plus rouge que la fleur des grenadiers voisins. Une vieille l'accompagnait. Arrivée près de l'endroit où le jeune homme attendait, elle dit quelques mots à sa suivante qui se baissa pour lui rattacher sa sandale. Très vite elle jeta un papier, découvrit son visage dont je n'aperçus que deux yeux immenses, bleuis au koheul et brûlants de la fièvre du désir. Sans en avoir l'air, la vieille avait regardé tout ce manège. Était-elle complice ou espionne?...

Subitement l'oasis avait cessé de m'intéresser. Je me racontais une merveilleuse histoire, une histoire arabe faite d'amour, de volupté, de haine et de mort!...



Longeant l'oasis ou s'en éloignant, il y a les pistes : les routes du désert, routes étranges qui se sont faites toutes seules, traçant une ligne blanche au milieu des sables à peine plus colorés. Des

milliers d'hommes et de chameaux, de moutons, d'ânes et de chèvres sont passés par là. Sous le piétinement presque continu, le sel est remonté à la surface, formant une couche brillante et ferme. Des pluies sont venues, transformant le sol en une boue glissante que le soleil a séché puis durci.

Parfois la route est barrée par une dune où nos engins de locomotion s'ensablent ou qu'ils gravisent, vous imposant d'indescriptibles secousses et le casque, si utile contre les rayons du soleil, est encore plus nécessaire là pour protéger le crâne contre les heurts trop violents au plafond de la voiture.

Une piste est l'image des rêves : un fleuve d'argent solidifié qui s'enfonce à travers des rives d'or pâle, vers un horizon radieux où brille la séduction des mirages. Mais que la pluie vienne à tomber, elle fouette le sol de ses larges lanières et vous pataugez dans la boue gluante des réalités. Ou bien, ruisselant de sueur, vous n'avancez plus que péniblement, lorsque le vent se lève.

.....

Une tempête de sable est un phénomène invraisemblable par sa violence et sa soudaineté. Je peignais sur la piste d'Ouargla, à l'endroit où la palmeraie abandonne la route à son sort mélancolique.

Près de moi, un conteur égayait un auditoire restreint d'une histoire drôle. Je travaillais en plein soleil mais ne sentais pas la fatigue. Il faisait une chaleur suffocante qu'aucune brise ne se décidait à rafraîchir. Encore un effort d'une demi-heure et je pourrais rentrer. A ce moment, le narrateur s'arrêta, se leva, vint à moi et, sans autre préambule me dit :

« Tu sais, *sidi* peintre ,il faut partir!

« Pourquoi?

« Ecoute... c'est le vent de sable!...

On entendait au loin le bruit d'un puissant moteur.

« Non, répondis-je, c'est un camion!

« Tu ne veux pas me croire, tu as tort... »

Il alla continuer son récit; je n'interrompis pas mon travail. Le silence était revenu, il n'y avait pas un frémissement dans les palmes. Pourtant, vers l'Ouest, un gros nuage montait rouge, ventru, apoplectique. C'était comme un tragique coucher de soleil éclairant des nuées très basses, ou comme la fumée énorme d'un formidable incendie. Cela bouillonnait ainsi que les lames gigantesques d'un raz-de-marée, déferlait en d'immenses vagues sanglantes, s'enroulait et se déroulait en spirales. Avec une certaine fièvre, je me hâtais de terminer. Un des auditeurs examina le ciel et, à son tour, s'approcha de moi.

« Il faut partir, me dit-il » — Sans attendre de réponse il se mit à ranger mon matériel. — Dans une minute, continua-t-il, cette personne qui passe près de nous ne sera pas à vingt mètres et nous ne la verrons plus ».

Il avait à peine achevé de parler que nous fûmes enveloppés d'un souffle tiède, moins chaud cependant que l'air brûlé du soleil. Ce fut une seconde délicieusement agréable. Mais aussitôt, nous fûmes — car mon arabe avait eu la bonté de se charger d'une partie de mon bagage — secoués, ballotés en tous sens, au milieu de ténèbres rousseâtres, comme si les portes de l'enfer venaient de s'ouvrir sous nos pas. Le sable craquait sous les dents, nous pénétrait dans les yeux, le nez, la bouche. Nous

étions aveuglés, asphyxiés. Des graviers, gros comme des petits pois, étaient projetés sur nos figures qu'ils piquaient douloureusement.

Avançant les yeux fermés, nous étions comme de pauvres bêtes affolées par un cataclysme pulvérulent. Quant nous les ouvrons pour nous guider, la vue ne s'étendait pas à plus de dix mètres, et ce que nous voyions dans ce cercle étroit était effroyable. Une brume ocreuse, comme un vieux linge sale, semblait un voile tendu entre nous et une nature en furie. Les palmiers se tordaient, des palmes sèches étaient arrachées, allant tomber loin en un vol plané; les arbres, courbés en deux, avaient l'air d'implorer la fin de cet ouragan dévastateur. Les lamentations de la tempête paraissaient l'appel douloureux de la terre vers *Allah*, mais de brusques sifflements les couvraient, dominés eux-mêmes par les hurlements démoniaques des éléments déchaînés.

Nous marchions depuis une demi-heure, lorsque nous arrivâmes sur la place du marché. Elle était vide. Seuls, des tas encapuchonnés gisaient à terre comme si un souffle méphitique avait tout tué sur son passage. Il n'y avait de vivant qu'un chameau blatérant rageusement.

Généralement, le vent de sable n'a pas ce visage redoutable de fléau; il souffle des nuits entières sagement — si j'ose dire — entassant à travers fenêtres et volets clos des monticules de poussière à l'intérieur des chambres. La respiration devient douloureuse, les narines, blessées par l'odeur de cendre ou de plâtras, refusent aux poumons un air aussi chargé d'une poudre impalpable. A la longue, cela devient une souffrance intolérable accrue par

une certaine tension électrique qui vous rend nerveux et irritable.

Le vent a cessé depuis longtemps que l'atmosphère est encore lourde de sable, et ces tons violacés dont se dégrade le ciel ne sont pas les « horizons épaissis de brume » dont parle Léonard DE VINCI, il n'y a aucune humidité mais du sable en suspension.

Le siroco soulève moins de poussière, haleine brûlante réchauffant tout sur son passage; la nuit n'apporte guère de soulagement. Il ne semble pas que le soleil soit responsable de cette température de four, caché par une taie opaque et terne; on a l'impression que la terre malade consume ses dernières forces, avant de mourir, en une fiévreuse agonie.

Touggourt — à cause de sa faible altitude — est un des points les plus chauds du Sahara. En plein été, on a enregistré jusqu'aux environs de 60° à l'ombre mais en hiver, le thermomètre fait parfois une brusque descente jusqu'à 7° au-dessous de zéro. Et les nomades n'ont pour se garantir que la mince épaisseur d'une toile de tente.

Des campements de Bédouins, on en voit souvent aux environs de Touggourt, mais surtout au printemps quand ils remontent vers le Nord, et en automne, lorsqu'ils rejoignent les pâturages du Sud.

Les hommes ont marché à pied ou portés par de faméliques bourricots. Quelques-uns, armés d'invraisemblables fusils qui ne peuvent servir, ont l'air de redoutables guerriers. Les chameaux, tendant leurs cous ridicules, avancent chargés de bagages et, sous les *bassours* multicolores, des enfants et des jeunes femmes. Les vieilles suivent, comme elles peuvent, parmi les serviteurs, les



Tableau de René POTTIER.

Femmes Berbères à Tebesbest, près de Touggourt

moutons et les chèvres, enveloppées d'un nuage de poussières diaprées.

On est parti à l'aube, on s'est arrêté au milieu du jour. Puis la chaleur un peu tombée, on est reparti d'un pas égal, rythmé par la flûte et le tam-tam. L'on fera cela pendant des jours jusqu'à ce qu'ayant atteint le pâturage, on établisse le campement qui ne durera que quelques mois.

Et la vie de ces gens est une image fidèle de la Vie — série de gestes toujours les mêmes et toujours recommencés. Voilà ce qui fait la beauté du Nomade, ce passager toujours en marche vers un but incertain, acceptant sans murmure un sort qui n'a rien d'enviable, existant à la manière de l'immense désert monotone dont il semble n'être qu'un accident.

Toute splendeur, ici, vient du soleil, pâle reflet d'Allah qui seul est éternel. Une caravane en marche, un campement de Bédouins, c'est l'illustration d'une page de la Bible. Transportez cela sous un ciel brumeux, ça n'est plus rien. Et même, de près, sous le soleil le plus ardent d'un midi en feu, c'est une infâme pouillerie, nauséabonde et sordide. Mais ces éternels voyageurs auront accompli leur destinée; leur piétinement, vain en apparence, aura servi à entretenir la piste : la voie qui se perd dans l'infini.

Est-ce parce que le sable toujours en mouvement efface à peine écrite, la trace du voyageur, enlevant ainsi toute signification symbolique au *Grand Erg Oriental* que les caravanes ne le traversent guère?... Il est possible que ce soit là la raison profonde mais le motif humain est l'absence d'eau et de végétation.

On appelle l'*Erg* : la mer de sable. Aucune com-

paraison ne sera jamais aussi juste. C'est sur une largeur de 150 kilomètres, de Touggourt à El-Oued et au-delà, une vaste houle qui paraît solidifiée, un mouvement identique aux ondulations profondes des eaux, après ou avant la tempête.

La houle ne fait pas de bruit et ne forme pas d'écume, mais parfois, au sommet d'une vague, une bourrasque soulève un peu d'embrun. Ici, un léger siroco fait fumer le haut des dunes et le silence règne impertubable et solennel, mais, ainsi que l'a écrit FROMENTIN : « Il est un des charmes les plus subtils de ces pays solitaires et vides..., il rend les perceptions plus claires, nous ouvre le monde ignoré des infiniment petits bruits et nous révèle une étendue d'inexprimables jouissances ». Rien ne peut traduire cette impression de bien-être orgueilleux que l'on éprouve à dominer ce paysage stérile et vierge, lorsque juché sur une *rahla*, bercé par la démarche lente d'un chameau docile, à l'aube d'un de ces matins africains si délicatement rosés, on a devant soi, à perte de vue, ce moutonnement capricieux aux ombres et aux lumières adoucis ainsi que le mirage lointain d'un magnifique parterre de fleurs. Le soleil continue sa course, les nuances disparaissent et deviennent ténèbres et clarté : ainsi qu'un monde en miniature, chaque monticule offre à la fois l'image du jour et de la nuit. Midi, fournaise ardente, prépare — comme en un creuset éblouissant — les orgies de couleurs du soir et du couchant. Ainsi que pour une perle dont on cherche l'orient cela commence par des irisations laiteuses qui lentement s'accroissent, de même que dans un orchestre, au cours d'une symphonie, les instruments relient, les uns après les autres leurs

arabesques, pour arriver au déferlement d'un final grandiose. Le chant de la nature ne cesse jamais : la nuit, imperceptiblement, descend ainsi qu'une mélodie tendre. Mais est-ce bien la nuit que ce grand jour bleu éclairé par une infinité d'astres lumineux?...

Il est des heures où la féerie se change en drame. Que le vent à peine sensible vienne à croître et à se multiplier en tous sens, l'ouragan se déchaînera dans toute son horreur. Si quelque part des caravanes ont été ensevelies sous le sable, ainsi que l'ont dit de nombreux voyageurs, ce ne peut-être qu'ici. On imagine mal le mouvement de ces montagnes de soixante mètres de haut, l'effroi du malheureux qui sent glisser sur lui cette masse presque fluide.

Même par beau temps, la traversée de l'Erg reste redoutable. Si l'on ne veut à chaque instant gravir une côte sur un sol qui glisse sous les pieds, pour redescendre quelques secondes après, en enfonçant plus haut que la cheville, il faut faire mille détours sur le terrain de la piste instable. Les yeux sont aveuglés par la réverbération du sable blanc, brillant comme du cristal, et la soif est d'autant plus ardente que l'on sait qu'elle ne sera jamais apaisée, la provision d'eau devant être utilisée avec une rigoureuse économie.

De nombreuses traces indiquent que, malgré la stérilité absolue et définitive, des reptiles et une multitude d'insectes trouvent ici leur substance, marquant leur passage d'un fin sillage ou d'une délicate dentelle.

Vers nous avance un monstre bondissant. Il apparaît comme une carapace difforme puis dispa-

raît pour reparaître à nouveau : la *six-roues* qui fait le trafic entre Touggourt et El-Oued.

Seuls, l'insecte, le serpent et l'automobile, ont su tracer leur piste à travers le *Grand Erg Oriental*!...

Mesdames, Messieurs,

En terminant cette causerie, je vous dois une confession. Pouvais-je vous dire, dès le début :

« Je suis un voyageur lointain..., pour rester fidèle au dicton, je vais vous mentir!... »

Hélas! il y a une impossibilité matérielle à dire la vérité : le désert est une chose incommensurable qui ne se peut fragmenter. Il aurait fallu que je puisse vous le présenter ainsi qu'une gerbe où chaque fleur disparaît dans l'ensemble, comme ces naïfs bouquets que nous offraient les chefs indigènes et qui ne sentaient ni la rose, ni le géranium, ni la menthe, mais répandaient en un âcre arôme, l'odeur de l'oasis, de cette oasis que, peut-être, je vous ai montrée sous un aspect trop aimable, trop anecdotique.

Un village saharien est un amas de boue sèche, vaste termitière où s'abritent de l'excessive chaleur et du froid les arabes, pauvres hommes vêtus de haillons. Le palmier est un arbre au tronc blanchâtre, à la feuille si maigre qu'on la compare aux arêtes des sardines. Voilà l'impression que rapportera le voyageur inattentif.

Mais celui qui est sensible à une beauté métaphysique ne verra plus qu'une chose : la monotonie resplendissante du désert. Aveuglé par les réverbérations du sable blanc, sous un ciel blanc d'une incandescence implacable, — comme Moïse devant le Buisson Ardent — il aura la prescience

de l'indicible joie qui sera sienne, lorsqu'il contempera Dieu face-à-face. La triple apparence de la chaleur, de la terre et de l'air disparaîtra dans l'éclat éblouissant d'un soleil invisible, vivant symbole de l'incompréhensible Unité.

Que celui qui craint la chaleur, la soif et les fièvres, les mouches, les moustiques, les scorpions et les vipères n'aille pas au désert, cela fait partie de son charme qu'il ne comprendrait. Mais pour qui le temps et les progrès matériels ne comptent guère, qu'il franchisse la porte d'or d'El-Kantara, et s'enfonce vers le Sud, vers la solitude embrasée.

Les heures passeront inaperçues; ce sera toujours la même immensité monochrome : blanche le jour sous l'ardeur du soleil, bleue la nuit sous la protection des astres innombrables. Le vent de sable, soufflera ses poussières irrespirables, le siroco son haleine de feu, il les acceptera comme un purgatoire nécessaire pour mieux savourer la grande paix du soleil retrouvé.

Fuyons vers les plaines inviolées où jours et nuits passent dans une contemplation méditative : là est le bonheur. Nous jouirons avec ardeur de cet univers en feu.

N'attendons pas plus longtemps : *mektoub!* C'était écrit!.. Jamais palais plus somptueux, plus vaste ne fut préparé pour un hôte élu.

A cette heure nocturne où je vous parle, la voûte du ciel cloutée d'or est son unique limite, la dune dresse son mol oreiller voilé de satin bleu et de sable tiède est un lit si doux où il fera bon demeurer allongé.

Souvent, au couchant, un nuage invisible tout le jour, apparaît. La nuit devenue complète, on

ne le voit plus. Pendant le temps si bref qu'on peut l'admirer, il est paré des tons les plus précieux.

Ainsi nos âmes, dans une extase plus vive, s'envoleront-elles vers cet autre Désert, où il n'y a pas de nuit, et où elles brilleront éternellement.

Et là, selon la promesse du *Coran* et des *Écritures*, nous serons abreuvés dans un torrent de voluptés.

In cha Allah!... S'il plaît à Dieu!...

à Monsieur le Général MEYNIER,
très respectueusement,

René POTTIER.



TOURISME

Comme suite aux renseignements parus dans notre bulletin d'octobre sur les différents hôtels sahariens, nous avons le plaisir de faire connaître que M. ABDELKADER, propriétaire de l'Hôtel du Sud, à Ghardaïa, nous a demandé de rectifier, ainsi qu'il suit, les tarifs applicables pour les Touristes dans son établissement :

Petit déjeuner	3 fr. 50 à	6 fr.
Repas (vin compris)		18 fr.
Chambres (1 lit 1 personne)		20 fr.
— (1 lit 2 personnes)		25 fr.
— (2 lits 2 personnes)		30 fr.
Vin ordinaire (le litre)		5 fr.
Eaux minérales (la bouteille)		5 fr.



D'autre part la Compagnie Générale Transatlantique a informé notre secrétariat que les tarifs de faveur consentis aux membres de notre Association effectuant un des circuits automobiles organisés au Sahara, avaient été à nouveau sensiblement réduits :

Les prix des passages aller et retour sur la ligne Marseille-Alger sont actuellement les suivants :

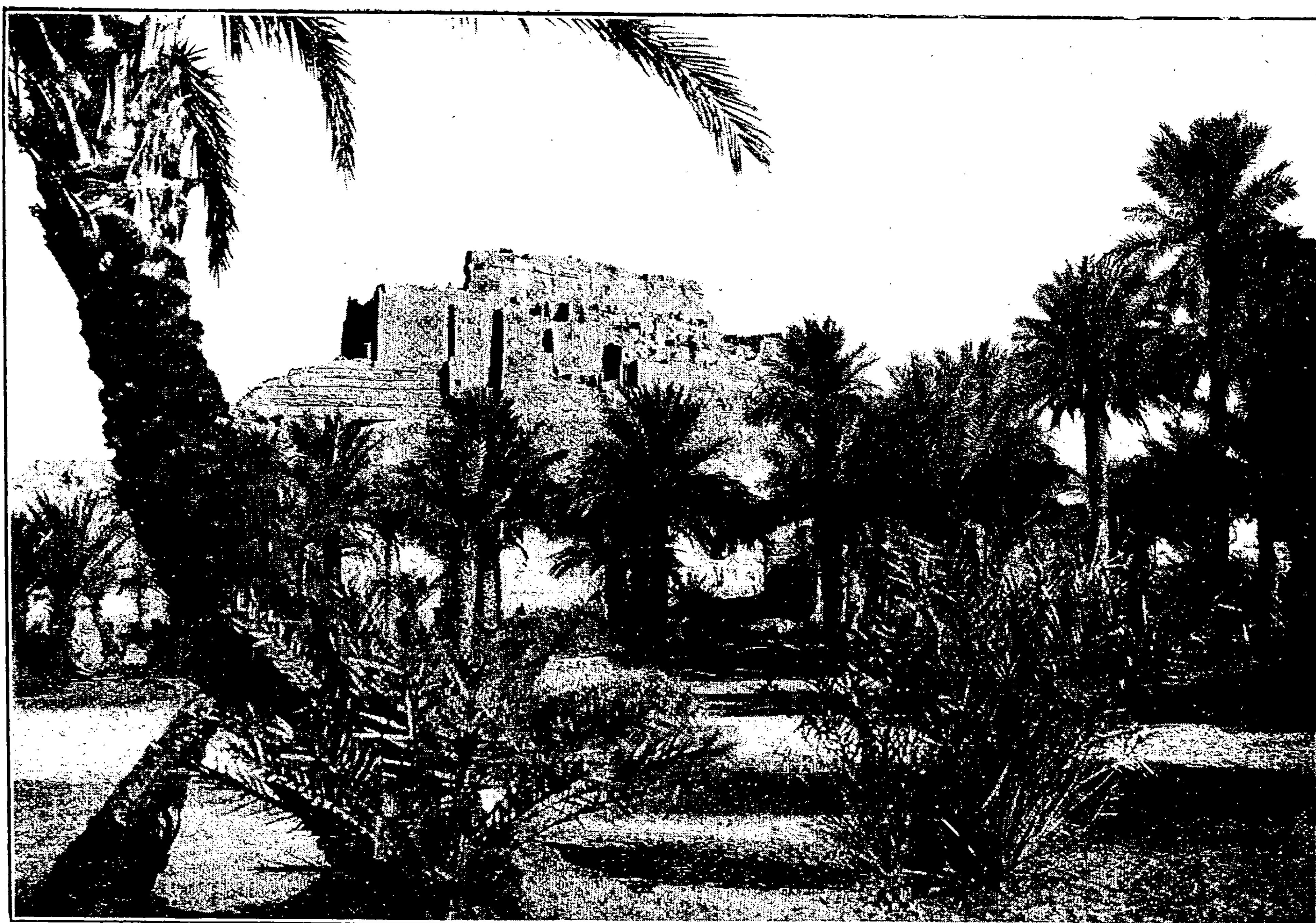
1 ^{re} classe	749 fr.
2 ^e classe	560 fr.

Pour le transport des automobiles, la réduction de 30 % porte maintenant sur les prix ci-après basés sur la puissance des voitures d'après la formule des contributions :

	5 CV	400 francs
	6 CV	475 »
	7 CV	525 »
	8 CV	575 »
	9 CV	625 »
	10 CV	675 »
	11 CV	700 »
	12 CV	725 »
	13 CV	750 »
	14 CV	775 »
	15 CV	800 »
	16 CV	825 »
	17 CV	875 »
	18 CV	925 »
	19 CV	975 »
	20 CV	1.050 »
	21 CV	1.100 »
	22 CV	1.200 »
	23 CV	1.300 »
	24 CV	1.400 »
	25 CV	1.600 »
	31-40 CV	1.800 »
Au-dessus de	40 CV	2.000 »

Péage en sus.





Le ksar d El-Goléa, vue du Parc du Poste

TOURISME AERIEN

Nous sommes heureux de communiquer à nos membres un avant projet du règlement d'un Rallye Saharien aérien qui se disputera pendant les vacances de Pâques 1933.

Ce texte n'est pas encore définitif et donc susceptible de modification de détail.



Rallye aérien Algéro-Marocain

(1933)

PROJET DE RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER

La Fédération Aéronautique Nord-Africaine organise sous le haut patronage de M. le Résident Général du Maroc, de M. le Gouverneur Général de l'Algérie, de M. le Résident Général de la Tunisie, avec le concours de l'Aéro-Club de France et des groupements Aéronautiques de l'Afrique du Nord, un :

RALLYE AÉRIEN

exclusivement réservé aux avions classés dans la catégorie tourisme d'une puissance inférieure à 250 chevaux.

Le parcours sera de 3.650 km. environ sur l'itinéraire :

Casablanca - Sidi-Bel-Abbès - Oran - Alger - Biskra - Ghardaïa - Laghouat - Colomb-Béchar - Fez - Marakech - Casablanca que sera exécuté en 10 jours, dont 9 jours d'étape et un jour de repos à Alger.

Le Rallye sera couru entre les 14 et 23 avril 1933.

Le parcours permettra aux concurrents de visiter les principales villes du Maroc et de l'Algérie, ainsi que quelques-unes des Oasis parmi les plus réputées.

Le Rallye Aérien Algéro-Marocain est, en effet, plutôt un circuit touristique qu'une compétition, mais le nombre des étapes ainsi que les parcours à effectuer, suffisent à lui donner un caractère éminemment sportif.

ARTICLE 2

COMITE D'ORGANISATION

Le Comité d'Organisation comprend :

- 1° Un comité de Patronage, dont la composition est indiquée dans l'annexe ci-jointe;
- 2° Un comité exécutif, lequel est composé comme suit :

Présidents d'Honneur :

M. le Colonel VUILLEMIN, commandant l'Aviation du Maroc.

M. le Colonel DE SERRES, commandant l'Aviation en Algérie.

M. POURCHER, Directeur de l'Etablissement Régional de la Navigation Aérienne à Alger.

Président :

M. LAURENT, Président de l'Aéro-Club du Maroc et de la Fédération Aéronautique Nord-Africaine.

Vice-Présidents :

M. BILLON DU PIAN, Président de l'Aéro-Club d'Algérie.

M. DURAFOUR, Président de la Section d'Aviation légère de l'Aéro-Club d'Algérie.

Commissaire Général :

M. PRÉVOST, Secrétaire général de la Fédération Aéronautique Nord-Africaine et vice-président de l'Aéro-Club d'Algérie.

Commissaires généraux adjoints :

Mme TILLIER et M. DENARNAUD.

Trésorier général :

M. DURNEY, Trésorier général de la Fédération Aéronautique Nord-Africaine et de l'Aéro-Club d'Algérie.

Trésorier général adjoint :

M. DANDEVILLE, Secrétaire administratif de l'Aéro-Club d'Algérie.

Membres :

M. LEVECQUE, Président de l'Aéro-Club d'Oranie.

M. BOVET, Président de l'Aéro-Club de Constantine.

M. GULLON, Président de l'Aéro-Club de Tunisie.

M. LIEPMAN, Président du Club Aéronautique de Sidi-Bel-Abbès.

M. SCHMIDT, Président du Comité d'Aviation de Tourisme de Biskra.

M. POULIN, Directeur de la Compagnie Transafricaine d'Aviation.

M. le Capitaine NABAL des Territoires du Sud.

M. HOMBERGER, Vice-Président de la Fédération Aéronautique Nord-Africaine, Président du Club Aéronautique de Rabat.

MM. les Présidents des Commissions : sportives, technique, des fêtes, de propagande, des finances et de contentieux de l'Aéro-Club de l'Algérie.

ARTICLE 3

ITINERAIRE

Etape 1.

14 avril : Casablanca - Sidi-Bel-Abbès..... 680 kms

Etape 2.

15 avril : Sidi-Bel-Abbès - Oran... 50 kms

Oran - Alger 380 »

430 »

16 avril : Repos.

Etape 3.

17 avril : Alger - Biskra..... 330 »

Etape 4.

18 avril : Biskra - Ghardaïa..... 460 »

Etape 5.

19 avril : Ghardaïa - Laghouat..... 170 »

Etape 6.

20 avril : Laghouat - Colomb-Béchar..... 570 »

Etape 7.

21 avril : Colomb-Béchar - Fez..... 380 »

Etape 8.

22 avril : Fez - Marakech..... 400 »

Etape 9.

23 avril : Marakech - Casablanca..... 230 »

3.650 kms

en 9 jours d'étape et un jour de repos, total : 10 jours.

Pour les concurrents ayant pris le départ à Sidi-Bel-Abbès, Oran ou Alger :

24 avril : Casablanca - Sidi-Bel-Abbès.

25 avril : Sidi-Bel-Abbès - Oran.

Oran - Alger.

ARTICLE 4

Vu la longueur obligatoire de certaines étapes, seront seuls acceptés les engagements d'avions ayant, au minimum, un rayon d'action de 500 km.

ARTICLE 5

Le nombre d'engagements est limité à 60, ainsi répartis :

Avions venant de la métropole.....	30
Avions immatriculés en Afrique du Nord.....	30
	60

Au cas où le nombre d'engagements dans chacune des catégories ci-dessus, n'atteindrait pas le chiffre indiqué, le Comité se réserve le droit d'attribuer les places vacantes à celle des deux catégories qui n'aurait pas atteint le chiffre de 30.

ARTICLE 6

Les points de départ du rallye sont fixés à Casablanca, Sidi-Bel-Abbès, Oran ou Alger.

Les avions venant de l'Etranger ou de France par la voie des airs, et les avions du Maroc, prendront le départ à Casablanca le 14 avril au matin, retour à Casablanca, circuit terminé le 23 avril.

Les avions appartenant au département d'Oran prendront le départ à Sidi-Bel-Abbès ou à Oran, le 15 avril; retour circuit terminé le 24 avril.

Les avions venant de l'Etranger ou de France par la voie de mer, les avions de Tunisie et ceux du département d'Alger et de Constantine prendront le départ à Alger, le 17 avril au matin, retour à Alger, circuit terminé le 25 avril.

Les avions devront être rendus à leur aérodrome de départ la veille du jour fixé pour ce départ, afin de permettre les opérations de contrôle.

ARTICLE 7

PRIME DE PARCOURS

L'essence nécessaire au parcours complet de l'épreuve, suivant l'itinéraire fixé et conformément au programme établi, sera fournie gratuitement.

ARTICLE 8

COUPE

L'Aéro-Club du Maroc fera disputer, au cours du rallye, la Coupe dite « du prince Murat ».

Cette coupe d'une valeur de 20.000 francs a été gagnée en 1931 par le Club Rolland Garros.

Les Aéro-Club d'Algérie mettront également en compétition une seconde coupe dite « du Général Laperrine ».

Enfin la Coupe Dunlop sera disputée au cours du rallye.

Les règlements particuliers à ces trois coupes seront annexés au présent règlement.

ARTICLE 9

Une notice spéciale sera remise en temps voulu à chaque participant au rallye. Elle fixera les modalités de départ, de vol et d'atterrissage, suivant les étapes et elle codifiera la conduite à tenir durant tout le parcours.

L'application rigoureuse des consignes sera le plus sûr garant d'élimination des risques.

ARTICLE 10

EAU ET VIVRES DE RESERVE

MATERIEL D'AMMARRAGE

Chaque avion devra emporter à bord pendant les étapes en Territoire du Sud :

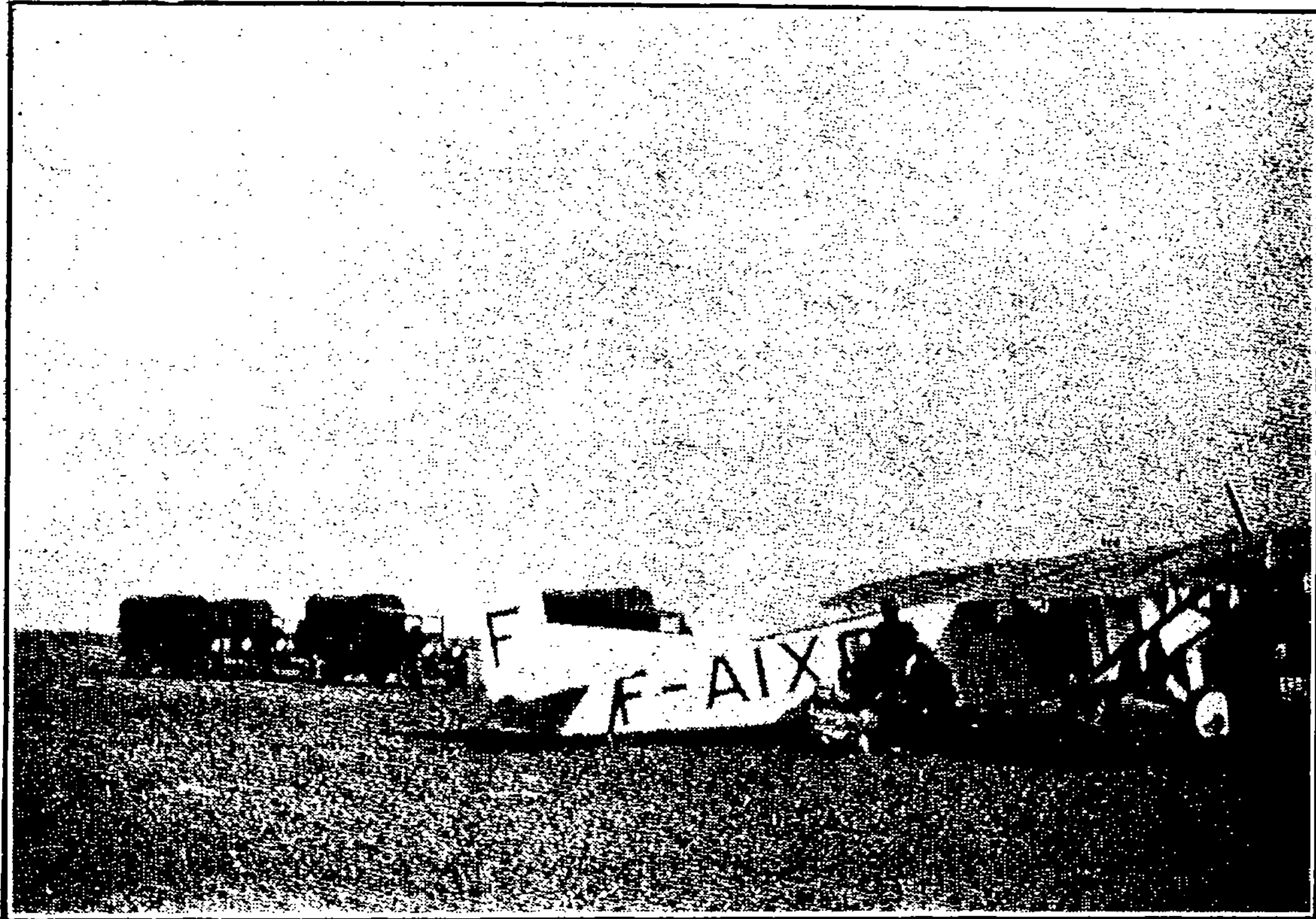
1° Une petite trousse de pharmacie;

2° Une réserve de deux jours de vivres et de trois litres d'eau par passager.

L'eau devra être contenue dans un récipient non susceptible de casser, en cas d'atterrissage un peu brutal;

3° Le matériel d'ammarrage nécessaire pour maintenir l'avion sur les terrains d'atterrissage qui ne disposent pas de hangars.

Le Comité d'Organisation ne pourra, en aucun cas, être rendu responsable du fait des avaries susceptibles d'être



Avions et Autos à El Ouit (Frontière Algéro-Soudanaise)

occasionnées aux avions soit par insuffisance d'ammarrage, soit pour toute autre raison.

L'exécution de ces mesures sera contrôlée par l'autorité militaire, chargée de la protection de ces étapes, depuis Biskra jusqu'à l'arrivée à Marrakech.

ARTICLE 11

HEBERGEMENT

Les frais de nourriture et de logement seront à la charge entière des concurrents. Le Comité leur fera obtenir dans toutes les localités des prix avantageux, dont connaissance leur sera donnée suffisamment à l'avance.

Le Comité demandera aux concurrents une certaine indulgence pour les étapes ne disposant pas d'un nombre de chambres suffisant. Des tentes seront prévues pour parer à tous les besoins.

ARTICLE 12

RAVITAILLEMENT

Les pilotes trouveront sur le parcours, aux endroits qui leur seront indiqués, des postes de ravitaillement en essence, huile et eau.

En plus, à chaque terrain d'étape, une équipe de mécaniciens professionnels, sera à leur disposition éventuelle.

Les ravitaillements devront toujours être exécutés par le personnel de bord et avec ses propres moyens. Entonnaires, peaux de chamois, etc...)

ARTICLE 13

ASSURANCES

Il sera demandé à chaque concurrent, avant le départ, la production d'une police d'assurances en règle couvrant, pendant toute la durée du rallye, les risques d'accidents ou d'incendie causés aux tiers.

La couverture pour chacun des risques sus-énoncés devra être d'un minimum de 500.000 francs.

En outre, la police ou l'avenant d'extension établi à la Police pour la durée du rallye devra comporter une clause étendant aux organisateurs du rallye le bénéfice de la garantie du contrat, dans le cas où leur responsabilité civile serait engagée par suite d'accident ou d'incendie occasionné par le concurrent assuré.

ARTICLE 14

INSCRIPTION

Les propriétaires d'avions désirant prendre part au Rallye devront remplir une formule du modèle joint au présent règlement.

Cette demande devra, pour être valable, être appuyée d'un cautionnement de 500 francs qui sera remboursé intégralement à tout pilote ayant pris le départ.

Si le pilote engagé ne se présente pas au départ, cette somme restera acquise au Comité d'Organisation.

La date limite des engagements est fixée au 20 février 1933 et la réponse sera donnée pour le 14 mars 1933.

Le fait de signer la feuille d'inscription implique, de la part des participants, l'affirmation de la connaissance du présent règlement, ainsi que de ses annexes et l'acceptation pure et simple de leur terme.

ARTICLE 15

PENALITES ET RECLAMATIONS

Le Comité d'Organisation se réserve l'entière faculté d'éliminer du rallye tout participant qui, par son indiscipline, risquerait d'en compromettre le déroulement normal ou de provoquer des accidents.

ARTICLE 16

Toute réclamation pour être valable, devra être remise par écrit le jour même, avant 20 heures, entre les mains du Commissaire du lieu d'étape, désigné dans la notice de route.

Elle devra être appuyée du versement d'une somme de 100 francs qui sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 17

Le Comité d'Organisation se réserve formellement le droit d'apporter en tout temps au présent règlement ainsi qu'à ses annexes, les modifications qui leur paraîtraient nécessaires, soit pour la bonne organisation du rallye, soit pour assurer son déroulement dans les meilleures conditions.

Ses décisions sont sans appel.



RALLYE AÉRIEN ALGÉRO-MAROCAIN

AVRIL 1933

(Réservé aux avions de Tourisme)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A faire parvenir avant le 20 février 1933, à M. le Président de la Fédération Aéronautique Nord-Africaine, 7, Place de la République, à Alger, accompagné d'une somme de *cinq cent francs*.

Je soussigné (1)

Demeurant à (2)

Nationalité

déclare vouloir participer au « Rallye Aérien Algéro-Marocain, réservé aux avions de tourisme, en conformité du règlement et de ses annexes dont j'ai pris connaissance et que j'accepte dans tous ses termes.

Je participerai à ce Rallye avec un avion de tourisme ayant les caractéristiques suivantes :

Marque : Type :

Nombre de places : Moteur :

Immatriculé :

(1) Noms et prénoms.

(2) Adresse complète.

Rayon d'action par vent nul : km.
à la vitesse de croisière de : km. heure.

Consommation moyenne { Essence :
horaire (en litres). { Huile :

Marque d'huile habituellement employée :

EQUIPAGE

Indiquer ci-après les noms, prénoms, adresse et nationalité des passagers de l'avion :

Je joins à la présente demande d'inscription un cautionnement de 500 francs. Ce cautionnement restera acquis au Comité d'Organisation si je ne me présentais pas au départ de l'épreuve.

Je m'engage à fournir au Comité d'Organisation tous renseignements complémentaires qui lui seront nécessaires pour la réalisation du Rallye en particulier les polices d'assurances conformément à l'article 13, et je renonce dès maintenant à tous recours contre les organisateurs pour quelque motif que ce soit.

Fait à....., le.....

Signature :

Le Gérant : M. le Général MEYNIER.

Imp. Rives, Romeu et Cie, 14-16, Rue Bab-el-Oued. - Alger

DEMANDE D'ADMISSION

*Je soussigné, sollicite mon admission à l'Association des « Amis du Sahara », en qualité de
membre titulaire.
membre bienfaiteur.*

Je déclare adhérer aux statuts et règlements de l'Association.

Le _____
(signature)

Nom : _____

Prénoms : _____

Nationalité : _____

Lieu de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Parrains : { M. _____
M. _____